

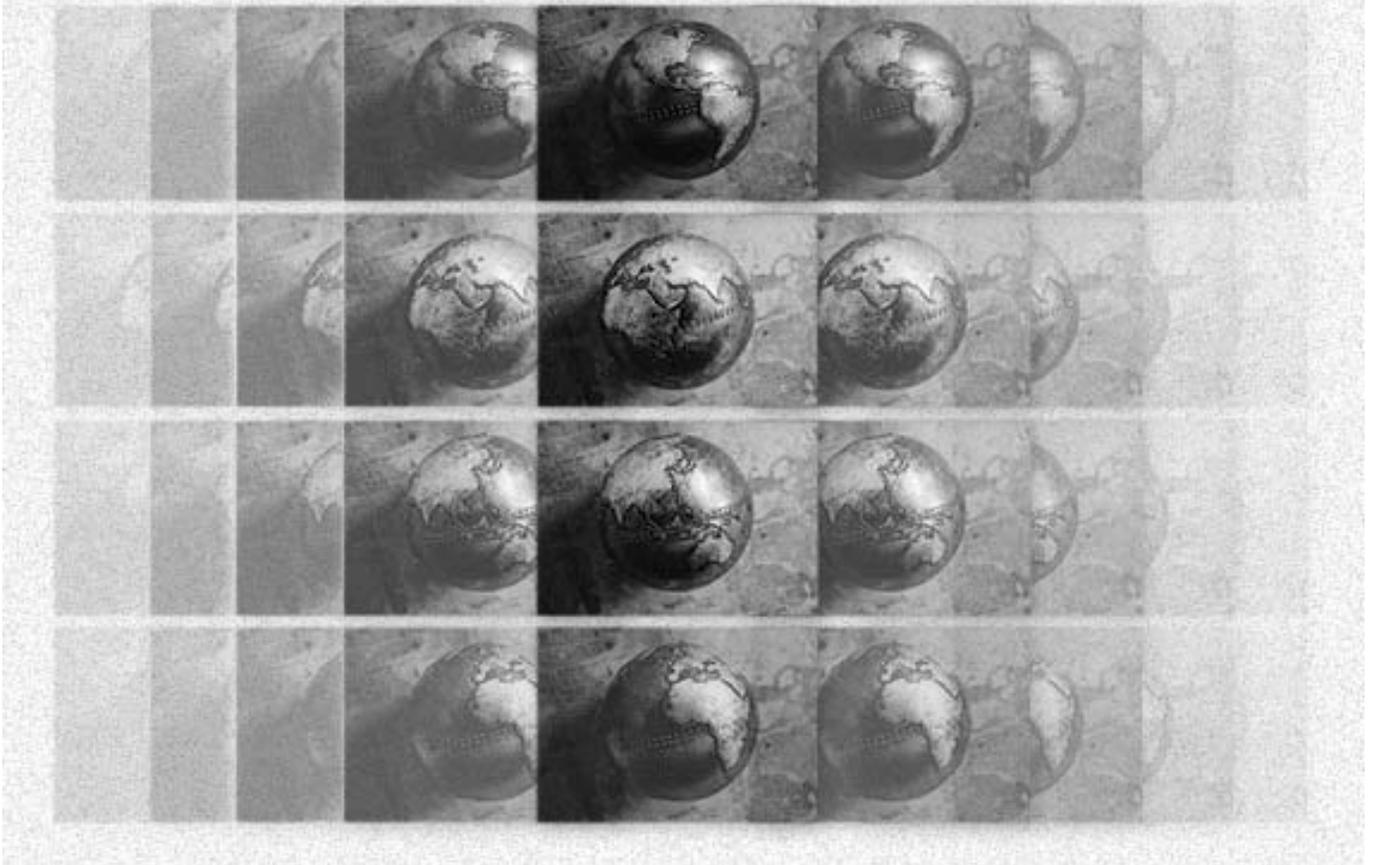
Perspectives économiques

Volume 8

Revue électronique du département d'Etat des Etats-Unis

Numéro 2

LE COMPTE DU MILLENAIRE UN NOUVEAU CONTRAT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE



— MARS 2003 —

PERSPECTIVES ECONOMIQUES

LE COMPTE DU MILLENAIRE : UN NOUVEAU CONTRAT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE

DEPARTEMENT D'ETAT DES ETATS-UNIS REVUE ELECTRONIQUE

VOLUME 8, NUMERO 2



Les périls de notre époque ne doivent pas nous aveugler sur ses grandes promesses. Les Etats-Unis s'emploient à coopérer avec d'autres pays en vue de créer un monde où régneront l'espoir et l'égalité des chances, un monde où le terrorisme ne pourra pas se développer. C'est pourquoi le gouvernement Bush a contribué à la formation d'un nouveau consensus mondial sur la façon d'aider les pays pauvres à se sortir de la pauvreté et à s'orienter sur la voie du développement.

En mars 2002, le président George W. Bush a annoncé la création du Compte du millénaire (MCA), qui est destiné à accroître l'aide des Etats-Unis au développement de plus de 50 % au cours des trois prochaines années. Le gouvernement Bush va œuvrer de concert avec le Congrès des Etats-Unis en vue du vote des crédits budgétaires nécessaires à cet effet. Le vote des crédits demandés au titre du MCA aurait pour effet d'accroître de 5 milliards de dollars par an l'aide des Etats-Unis par rapport à son montant actuel, à compter de l'année budgétaire 2006.

L'aide financière du MCA doit servir à aider les pays pauvres à accélérer leur croissance économique et à attirer les investissements nécessaires pour financer leur avenir. Seuls les pays qui gouvernent avec justice, qui investissent dans le domaine social et qui libéralisent leur économie pourront prétendre à cette aide.

Les pays qui rempliront les conditions nécessaires devront proposer des programmes précis pour s'attaquer aux grands obstacles à leur développement. L'aide financière du MCA sera accordée aux Etats, aux organisations non gouvernementales et aux organismes du secteur privé qui l'emploieront afin d'encourager la bonne gouvernance, d'entreprendre des réformes économiques, de lutter contre la corruption, de favoriser la création d'entreprises et le développement du secteur privé, de renforcer les capacités en matière de commerce et d'investissement, d'accroître la productivité agricole et de mettre l'accent sur la santé publique et l'enseignement. Un nouvel organisme public, dont je présiderai le conseil d'administration, administrera le MCA et veillera à ce que l'aide financière soit utilisée à bon escient.

Dans la présente revue, le lecteur trouvera des articles de hauts responsables et de grands spécialistes du domaine du développement, qui considèrent le MCA comme un moyen puissant pour attirer, comme l'a dit le président Bush, des pays dans un cercle croissant de possibilités et d'initiatives.

Colin Powell
Secrétaire d'Etat des Etats-Unis

PERSPECTIVES ECONOMIQUES

Revue électronique du département d'Etat des Etats-Unis

SOMMAIRE

LE COMPTE DU MILLENAIRE : UN NOUVEAU CONTRAT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE

□ DOSSIER

LES PRINCIPES D'UNE BONNE GOUVERNANCE

6

Paula Dobriansky, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires mondiales

Le gouvernement Bush se réclamera de cinq principes fondamentaux pour sélectionner les pays qui pourront prétendre à une aide au développement au titre du Compte du millénaire: la tenue d'élections libres et honnêtes; l'indépendance de la justice et l'Etat de droit; la liberté d'expression et de la presse; l'absence de corruption; enfin, l'affectation de crédits budgétaires aux services sociaux de base. Ces principes constituent tant le fondement de la démocratie moderne que les rudiments des marchés de capitaux et des investissements étrangers et nationaux.

LE COMPTE DU MILLENAIRE ENCOURAGE L'ADOPTION D'UNE POLITIQUE ECONOMIQUE JUDICIEUSE

9

Anthony Wayne, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires économiques et commerciales

Le développement ne peut avoir lieu sans la croissance économique. Le Compte du millénaire cherche à stimuler la croissance en récompensant les pays qui mettent en œuvre une politique visant à mobiliser les ressources nationales, à encourager l'esprit d'entreprise, à accroître les échanges commerciaux et à attirer les investissements étrangers.

LA SANTE ET L'ENSEIGNEMENT, ELEMENTS MOTEURS DU NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE A L'ETRANGER

14

Andrew Natsios, directeur de l'Agence américaine pour le développement international

Le Compte du millénaire peut aider les pays qui s'engagent à améliorer l'enseignement primaire et la santé publique au-delà d'objectifs de base et à exploiter leur succès dans ces domaines pour accroître la productivité et la croissance économique.

□ OPINIONS

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : LIBERER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE SES CHAINES

18

Nancy Zucker Boswell, directrice de Transparency International USA, et Peter Richardson, conseiller auprès du secrétariat international de Transparency International

L'obligation qui sera faite aux pays souhaitant bénéficier de l'aide du Compte du millénaire de prouver leur volonté de lutter contre la corruption et de promouvoir une bonne gouvernance constituera une étape importante des efforts visant à modifier le système d'incitation de l'aide au développement.

LA LIBERTE ECONOMIQUE AU SERVICE DE LA CROISSANCE ET DE LA PROSPERITE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

22

Brett Schaefer, spécialiste de la réglementation internationale à la Heritage Foundation

Le Compte du millénaire cherche à «révolutionner» l'aide au développement «de manière fondamentale» dans la mesure non seulement où il lie cette aide à l'application de mesures qui se sont déjà révélées complémentaires et propices à la croissance économique, mais aussi où il reconnaît que c'est aux pays bénéficiaires, et non aux pays donateurs, qu'il appartient de concevoir ces réformes et de les mettre en œuvre.

Stephen Heyneman, professeur à l'université Vanderbilt

Le Compte du millénaire offre à un grand nombre des pays pauvres du monde des perspectives de stabilité et de réduction de la pauvreté. Toutefois, il faudra, pour qu'il soit efficace, réformer en profondeur les conditions imposées aux pays cherchant à bénéficier de l'aide au développement.

❑ FAITS ET CHIFFRES

LA MISE EN ŒUVRE DU COMPTE DU MILLENAIRE – Document de référence de la Maison-Blanche **32**

LE COMPTE DU MILLENAIRE – Fiche analytique de la Maison-Blanche **35**

MISE A JOUR : LE COMPTE DU MILLENAIRE – Fiche analytique de l'Agence américaine pour le développement international **38**

❑ SOURCES D'INFORMATION

SITES INTERNET **40**

BIBLIOGRAPHIE (EN ANGLAIS) **41**

Note de la rédaction : le projet de loi portant création du Compte du millénaire que le président George W. Bush a soumis au Congrès le 11 février 2003 est à l'étude à la Chambre des représentants et au Sénat depuis le début du mois de mars. Des commissions de ces deux chambres doivent en examiner les dispositions qui relèvent de leur compétence et elles peuvent y apporter des modifications. Si la Chambre des représentants et le Sénat approuvent des versions différentes du projet de loi, il sera alors nécessaire que les membres de leurs commissions compétentes mettent au point un texte identique. Les deux chambres devront ensuite l'adopter en séance plénière, pour que le Président puisse promulguer la nouvelle loi s'il la trouve acceptable.

PERSPECTIVES ECONOMIQUES

Revue électronique du département d'Etat des Etats-Unis

Volume 8, Numéro 2, mars 2003

Le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat des Etats-Unis offre des produits et des services qui visent à expliquer la politique des Etats-Unis à des auditoires étrangers. Le Bureau publie cinq revues électroniques qui examinent les principales questions intéressant les Etats-Unis et la communauté internationale. Dans cinq numéros distincts – « Perspectives économiques », « Dossiers mondiaux », « Démocratie et droits de l'homme », « Les Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis » et « La Société américaine » – ces revues présentent des déclarations sur la politique des Etats-Unis, des articles de fond, des analyses, des opinions et des renseignements de base sur un thème donné.

Toutes les revues sont publiées en anglais, en espagnol, en français et en portugais; certaines d'entre elles sont également traduites en arabe et en russe. Une nouvelle revue en anglais est publiée tous les mois environ. La parution des versions traduites suit normalement de deux à quatre semaines celle de la version en anglais.

Les opinions exprimées dans les revues ne représentent pas nécessairement le point de vue ou la politique du gouvernement des Etats-Unis. Le département d'Etat des Etats-Unis n'est nullement responsable du contenu ou de l'accessibilité des sites Internet indiqués en hyperlien; seuls les éditeurs de ces sites ont cette responsabilité. Les articles publiés dans ces revues peuvent être librement reproduits en dehors des Etats-Unis, sauf indication contraire ou sauf mention de droit d'auteur. Les photos protégées par un droit d'auteur ne peuvent être utilisées qu'avec l'autorisation de la source indiquée.

Les numéros les plus récents, ainsi que les archives, sont disponibles sur l'internet à la page d'accueil du Bureau des programmes d'information internationale, à l'adresse suivante:
<http://usinfo.state.gov/journals/journals.htm>

Ils sont disponibles dans plusieurs formats électroniques afin d'en faciliter la consultation en ligne, le transfert, le téléchargement et la reproduction.

Veuillez adresser toute correspondance au siège de l'ambassade des Etats-Unis de votre pays ou bien à la rédaction :

Editor, Economic Perspectives
IIP/T/ES
U.S. Department of State – SA-44
301 4th Street, SW
Washington, DC 20547
Etats-Unis d'Amérique

Adresse courrier électronique: ejecon@pd.state.gov

Directrice de la publication Judith Siegel
Directeur de la rédaction Jonathan Schaffer
Rédacteur en chef Andrzej Zwanecki
Rédacteurs associés Wayne Hall
. Christian Larson
Rédacteurs Berta Gomez
. Linda Johnson
. Alyson McFarland
. Kathryn McConnell
. Bruce Odessey
. Harriet Rusin

Conception artistique Sylvia Scott
Page de couverture. Thaddeus Miksinski
Traduction. Service linguistique IIP/G/AF
Conseil de rédaction James Bullock
. George Clack
. Judith Siegel

Maquette de la version française Africa Regional Services, Paris

Département d'Etat des Etats-Unis
Bureau des programmes d'information internationale
Mars 2003

□ LES PRINCIPES D'UNE BONNE GOUVERNANCE

Paula Dobriansky, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires mondiales

«Le développement ne peut être fécond dans les pays où la population ne peut faire entendre sa voix, où les droits de l'homme sont bafoués, où l'information ne circule pas et où la société civile et la justice manquent de vigueur», déclare la sous-secrétaire d'Etat aux Affaires mondiales, Paula Dobriansky. La haute responsable énonce cinq principes fondamentaux dont se réclamera le gouvernement Bush pour sélectionner les pays qui pourront prétendre à une aide au développement au titre du Compte du millénaire: la tenue d'élections libres et honnêtes; l'indépendance de la justice et l'Etat de droit; la liberté d'expression et de la presse; l'absence de corruption; enfin, l'affectation de crédits budgétaires aux services sociaux de base. Ces principes, dit-elle, constituent tant le fondement de la démocratie moderne que les rudiments des marchés de capitaux et des investissements étrangers et nationaux.

En mars 2002, à Monterrey (Mexique), le président George W. Bush a annoncé son intention d'accroître de 50 % au cours des trois prochaines années, l'aide publique au développement que les Etats-Unis accordent aux pays étrangers – soit une hausse annuelle de 5 milliards de dollars par rapport au montant actuel de cette aide – et d'en améliorer l'efficacité. Comme l'application d'une politique judicieuse est une condition essentielle au développement, les nouveaux crédits budgétaires seront affectés au Compte du millénaire («Millennium Challenge Account» ou MCA) et distribués aux pays «qui gouvernent avec justice, qui investissent dans le domaine social et qui encouragent la liberté dans le domaine économique», pour reprendre les mots employés par le président. La Société du millénaire, qui sera chargée de déterminer quels pays remplissent ces critères, s'appuiera sur une liste d'indicateurs de performance. A cet égard, la preuve qu'un pays gouverne de manière rationnelle et juste revêtira une importance cruciale.

La politique étrangère des Etats-Unis a toujours défendu les principes d'une bonne gouvernance, et la nouvelle initiative du président Bush s'inscrit dans cette logique. Par le biais d'une aide financière, de la création de contreparties et d'un dialogue international, les Etats-Unis

encouragent les pays à adopter une politique et à se doter d'un régime politique propices à l'épanouissement de la dignité humaine et de la liberté. Certains des principes d'une bonne gouvernance dont se réclament les Etats-Unis remontent à la Grèce antique. D'autres ont vu le jour depuis ces temps reculés, y compris à travers les enseignements tirés de l'histoire des Etats-Unis et de celle d'autres pays.

De manière générale, une bonne gouvernance encourage le respect des droits de l'homme fondamentaux et universels. Comme les Etats-Unis sont convaincus que le pouvoir politique appartient au peuple, le MCA vise à appuyer les principes de gouvernement compatibles avec l'existence d'une société juste, équitable et démocratique. Nous souhaitons apporter aux pays en développement les outils dont ils ont besoin pour éduquer leur population et pour saisir les occasions offertes par la mondialisation de l'économie. Nous œuvrons en vue de supprimer la corruption et d'inspirer un respect renouvelé tant pour les droits de l'homme que pour le droit de propriété.

Le caractère démocratique des institutions politiques d'un pays constitue peut-être le principe le plus élémentaire et le plus important d'une bonne gouvernance. Comme l'a dit Abraham Lincoln, l'un des plus grands présidents des Etats-Unis, la démocratie est une forme de gouvernement «du peuple, par le peuple et pour le peuple». Autrement dit, les droits et les principes d'un régime démocratique peuvent être appliqués à l'échelle universelle, et ils doivent l'être. Il ne faut pas y voir une invention purement américaine. Le droit qu'a chaque personne de s'exprimer librement au sujet de son gouvernement est un droit de l'homme fondamental, un droit qui découle de la valeur même de l'individu en tant qu'être humain, comme le reconnaissent tant de pays à travers le monde.

DES ELECTIONS LIBRES ET HONNETES

Pour bien gouverner, il faut pouvoir compter sur une démocratie fonctionnelle, sur la présence de sauvegardes juridiques et sur la reconnaissance des droits. L'un des indicateurs de l'admissibilité d'un pays au MCA est

l'attachement de celui-ci aux droits politiques de ses citoyens. Par exemple, la tenue d'élections libres et honnêtes revêt une grande importance. Cela signifie que les électeurs doivent avoir le choix entre plusieurs candidats et être informés du programme électoral de ces derniers.

Les élections sont libres et honnêtes quand tout le monde peut y participer dans le respect de la transparence et sans distinction de sexe, de race ou d'appartenance ethnique, et qu'elles ont lieu en l'absence de coercition et d'ingérence des pouvoirs publics. En outre, elles créent les conditions indispensables à l'accroissement des investissements intérieurs et à la diminution de la fuite des capitaux. Le droit à des élections libres et honnêtes doit être garanti par des sauvegardes constitutionnelles ou juridiques adéquates, car ce n'est qu'au prix d'élections honnêtes qu'un gouvernement peut être responsable devant le peuple. Les électeurs doivent être capables de participer librement à la vie politique, que ce soit par le biais de partis politiques ou d'organisations civiques. Pour autant, les élections ne sont pas le seul pilier de la démocratie. L'obligation faite aux dirigeants de rendre des comptes et la satisfaction de la volonté du peuple sont indispensables pour garantir que les élections seront un moyen permettant de déboucher sur une société démocratique, et non une fin en soi.

L'INDEPENDANCE DE LA JUSTICE ET L'ETAT DE DROIT

La présence de limites constitutionnelles du pouvoir de l'Etat représente un autre principe de gouvernance démocratique et juste. Je citerai notamment la tenue périodique d'élections, la garantie des droits civiques et l'indépendance de la justice, ce qui permet aux citoyens de solliciter la protection de leurs droits et la réparation des torts dus à l'action de l'Etat. Ces limites font que les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) sont responsables les uns devant les autres, et chacun d'entre eux devant le peuple. Cette obligation est un autre facteur dont il sera tenu compte en vue de déterminer l'admissibilité d'un pays au MCA en fonction de son mode de gouvernance.

L'indépendance de la justice s'avère importante pour la préservation de l'Etat de droit, autre principe d'une bonne gouvernance et l'un des critères d'accès au MCA. Même s'ils reposent sur des bases solides, les tribunaux ne suffisent pas, à eux seuls, à assurer l'application systématique et équitable des lois d'un pays. Les trois pouvoirs de l'Etat doivent se soumettre à la loi. De même,

l'Etat de droit forme la base de la création d'entreprises et de l'établissement de marchés de capitaux, soutien du développement économique. Les citoyens ou leurs représentants élus doivent participer à tous les niveaux de l'élaboration des lois. Leur participation leur donne des raisons de respecter la loi et confiance qu'elle préservera leurs droits individuels et le droit de propriété.

Il ne suffit pas d'appliquer la loi : encore faut-il agir équitablement et sans discrimination. Une bonne gouvernance se traduit par l'octroi d'une protection égale aux femmes et aux minorités et par l'accès libre et équitable aux institutions judiciaires et administratives. Il ne doit pas être question de priver les citoyens de leurs droits civiques et politiques pour des raisons de sexe, de race ou d'appartenance ethnique. Les tribunaux ne doivent pas être la chasse gardée d'un petit nombre de personnes triées sur le volet. Les organismes publics doivent accepter que leurs règlements fassent l'objet d'appel et que les citoyens participent à la prise de leurs décisions, et les citoyens doivent avoir accès à ces organismes dans des délais raisonnables et sans difficulté.

LA LIBERTE D'EXPRESSION ET DE LA PRESSE

Pour fonctionner convenablement, une société juste et démocratique doit permettre l'échange d'informations et d'idées sans entraves. Le meilleur moyen d'atteindre cet objectif passe par la création d'une presse libre et transparente et par la reconnaissance de la liberté d'expression : ces conditions forment d'ailleurs une partie des critères d'admissibilité au MCA en matière de droits politiques et de libertés publiques. Une presse libre donne aux électeurs les informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions en connaissance de cause. Elle facilite le discours politique en créant un « marché d'idées » au sein duquel aucun point de vue n'est étouffé et les meilleurs sont sélectionnés. En outre, une presse libre peut faire contrepoids au pouvoir de l'Etat en garantissant que les élus et les institutions restent responsables devant les électeurs. De même, il est important que les médias puissent diffuser des informations sur l'économie et sur les entreprises si l'on veut préserver la confiance du public dans l'économie de marché et encourager les investissements étrangers et nationaux. Le droit qu'a la presse de publier librement, de rédiger des éditoriaux, de critiquer et d'informer est un principe fondamental de la démocratie.

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Par ailleurs, la bonne gouvernance suppose l'absence de la corruption, et les pays corrompus ne pourront pas prétendre à l'aide du MCA. Pour préserver l'intégrité de la démocratie, les pouvoirs publics doivent s'efforcer de mettre fin aux pots-de-vin. La corruption nuit au développement économique et aux réformes, à la capacité des pays en développement d'attirer des investissements étrangers et à l'épanouissement des institutions démocratiques, sans compter qu'elle concentre le pouvoir entre les mains d'un petit nombre de personnes. L'ouverture et la transparence constituent la meilleure arme contre la corruption. Si l'on conçoit que les pouvoirs publics puissent, dans certains cas, être astreints au secret et à la confidentialité, le fait est que les régimes démocratiques doivent se montrer sensibles au droit des citoyens à l'information. L'existence de lois strictes contre la corruption et la présence d'organes chargés de leur application dans le cadre de la lutte contre ce phénomène démontrent l'attachement d'un Etat à ce principe.

LES INVESTISSEMENTS DANS LE DOMAINE SOCIAL

Bien gouverner, enfin, c'est investir dans le domaine social et œuvrer au maintien du bien-être de la population, sans distinction de sexe, de race ou d'appartenance ethnique. Les pouvoirs publics doivent consacrer des ressources à la santé, à l'enseignement et à la lutte contre la pauvreté. Ils doivent s'efforcer de créer un climat économique propice à l'emploi et à la création d'entreprises. En liaison avec d'autres mesures, la capacité des pouvoirs publics à satisfaire les besoins de la population sera un facteur retenu par le MCA pour déterminer leur efficacité. En outre, les pouvoirs publics ont le devoir de protéger la population contre la criminalité, en particulier contre la traite des êtres humains. Les personnes de sexe féminin sont les plus vulnérables à ce commerce illicite, auquel seule l'application diligente de la loi peut mettre fin.

CONCLUSION

La mise en œuvre des principes d'une gouvernance bonne et juste se traduit par l'épanouissement d'une société libre et ouverte au sein de laquelle les individus peuvent poursuivre leurs espoirs et réaliser leurs rêves. Un tel climat facilitera la création d'une économie robuste et ouverte, qui inspirera confiance aux investisseurs et aux institutions financières. Le développement ne peut être fécond dans les pays où la population ne peut faire entendre sa voix, où les droits de l'homme sont bafoués, où l'information ne circule pas et où la société civile et le judiciaire manquent de vigueur. A l'instar d'autres organismes, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale se rendent compte que l'aide au développement axée exclusivement sur la gouvernance économique, au détriment de la gouvernance démocratique, est vouée à l'échec. Les chiffres ne mentent pas : des 49 pays les mieux classés sur l'échelle du développement humain de l'ONU, 42 sont des démocraties. A deux exceptions près, tous les pays les plus riches au monde sont dotés des régimes les plus démocratiques au monde.

Les Etats-Unis ont bon espoir que l'encouragement d'une bonne gouvernance dans le cadre de leur politique étrangère, en particulier par l'intermédiaire du MCA, aura pour effet d'améliorer les conditions d'existence des habitants de la planète à travers la création de solides nations démocratiques dotées d'une économie prospère et d'un niveau de vie amélioré.

Les Américains apprécient vivement les libertés et les possibilités qui leur sont offertes et ils ont l'intime conviction que les principes formant la trame de leurs institutions démocratiques et de leur société civile dynamique constituent le meilleur moyen d'assurer une croissance économique soutenue. L'initiative du président relative au MCA scelle l'attachement des pays en développement qui gouvernent avec justice à celui des Etats-Unis d'appuyer leurs engagements de réforme et d'aider les peuples du monde entier épris de liberté à réaliser leurs rêves. □

□ LE COMPTE DU MILLENAIRE ENCOURAGE L'ADOPTION D'UNE POLITIQUE ECONOMIQUE JUDICIEUSE

Anthony Wayne, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires économiques et commerciales

Le développement n'est pas le fruit du hasard: il exige une croissance économique qui se manifeste quand les individus et les pouvoirs publics réagissent aux incitations économiques, déclare le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires économiques et commerciales, Anthony Wayne. «Mais jeter de l'argent en direction des problèmes, quand une politique judicieuse fait défaut à la base, n'aura pas d'effet à long terme sur la vie des habitants d'un pays», ajoute le haut fonctionnaire. C'est précisément la raison pour laquelle le Compte du millénaire («Millennium Challenge Account» ou MCA) entend promouvoir et récompenser les mesures économiques qui donnent des résultats: bonne gouvernance macroéconomique, système de réglementation efficace, libéralisation du commerce et climat favorable aux investissements du secteur privé.

De l'avis de M. Wayne, la liberté économique qui naît de ce genre de politiques est essentielle pour mobiliser les ressources d'un pays et encourager l'esprit d'entreprise aussi bien que pour accroître le commerce et attirer les investissements étrangers. Le haut responsable cite l'agriculture comme domaine dans lequel le MCA pourrait se révéler d'autant plus fructueux que les pays seraient pleinement acquis à la liberté économique. L'initiative relative au MCA, souligne-t-il, ne portera ses fruits que si les Etats-Unis sélectionnent des pays vraiment déterminés à poursuivre une politique axée sur la croissance et à s'attaquer aux principaux goulets d'étranglement du développement.

En annonçant l'initiative relative au Compte du millénaire (MCA) en mars dernier, le président Bush a réaffirmé l'engagement des Etats-Unis de faire connaître l'espoir et les possibilités de réussite aux populations les plus pauvres au monde et il a prôné l'adoption d'un nouveau contrat en faveur du développement qui s'accompagne d'un surcroît de responsabilité tant pour les pays riches que pour les pays pauvres. Dans le souci d'honorer leur part de responsabilité en la matière, et lorsque le Congrès aura donné son accord, les Etats-Unis vont accroître leur aide au développement de 5 milliards de dollars par l'intermédiaire du MCA au cours des trois prochaines années, soit une augmentation de 50%. Le président a soumis ce nouveau programme au Congrès afin qu'il l'autorise et vote les crédits nécessaires à cet effet. Ces

crédits, a dit le président, seront «consacrés à des projets dans des pays qui gouvernent avec justice, qui investissent dans le domaine social et qui encouragent la liberté dans le domaine économique».

Cette initiative met pays développés et pays en développement au défi d'œuvrer de concert en vrais partenaires en vue d'établir un nouveau paradigme de développement économique qui reposera sur l'obtention de résultats. Elle vise à s'attaquer à l'un des problèmes les plus vexants de notre époque, à savoir la recherche d'améliorations durables du niveau de vie de la population et les moyens de faire reculer la pauvreté dans les pays les plus pauvres de la planète.

OFFRIR DES INCITATIONS ET RECHERCHER DES RESULTATS

Le développement n'est pas le fruit du hasard, indépendamment de la quantité d'argent que l'on y consacre. Nous avons tiré plusieurs enseignements bien simples de notre expérience longue de plus de 30 ans sur ce terrain. Le développement ne peut avoir lieu sans la croissance économique. Celle-ci se produit lorsque les individus et les pouvoirs publics répondent aux incitations économiques. Certes, l'argent constitue un facteur d'incitation. Mais jeter de l'argent en direction des problèmes, quand une politique judicieuse fait défaut à la base, n'aura pas d'effet à long terme sur la vie des habitants d'un pays. La gabegie et, à plus forte raison, la corruption exercent un effet dissuasif encore plus grand sur le développement dans la mesure où ces phénomènes entravent l'esprit d'entreprise fondamental de la population et des milieux d'affaires. Le Compte du millénaire proposé par le président Bush comporte des incitations visant à encourager l'application de mesures qui donnent des résultats, sous la forme de critères d'admissibilité qui ont trait à la politique et aux engagements des pays bénéficiaires, de l'octroi de fonds supplémentaires ainsi que de l'obligation pour les pays bénéficiaires d'obtenir des résultats concrets, conformément à des critères et à des objectifs de développement mutuellement convenus.

Nous savons que l'aide ne peut, à elle seule, déboucher sur une croissance économique durable. La plupart des pays en développement possèdent déjà des biens substantiels qui pourraient être mobilisés en vue de promouvoir le développement économique. Mais pour qu'un pays puisse faire fond sur sa richesse, encore faut-il que celle-ci reste sur son territoire. A cette fin, les pays doivent attirer des capitaux et mettre en place des incitations économiques propres à décourager la fuite des capitaux. D'après les estimations, par exemple les biens à l'étranger des pays d'Afrique subsaharienne dépasseraient le total de la dette extérieure de ces pays, signe incontestable de la fuite des capitaux. Le MCA va promouvoir un environnement propice aux investissements qui pourra contribuer au rapatriement des capitaux dans le continent africain.

Les échanges et les apports de capitaux éclipsent les 5 milliards de dollars du MCA et les 50 milliards de dollars qui sont versés chaque année par l'ensemble des bailleurs de fonds au titre de l'aide publique au développement. En 2001, les pays en développement ont exporté des biens et des services d'une valeur totale avoisinant 2 billions de dollars. Les investissements étrangers dans les pays en développement et les investissements réalisés par ces derniers dans d'autres pays en développement oscillent aux alentours de 180 à 200 milliards de dollars tous les ans. Et, bien évidemment, la plus grande source de capital est celle que représentent les travailleurs des pays en développement eux-mêmes, eux qui produisent des biens et des services évalués à plus de 6 billions de dollars et qui épargnent plus de 1 billion de dollars chaque année. Le MCA apporte des incitations et un soutien concret en vue de promouvoir l'application d'une politique économique judicieuse et de renforcer les capacités dont les pays en développement ont impérativement besoin pour exploiter de manière productive ces sources autrement plus importantes de financement du développement.

ENCOURAGER LA LIBERTE ECONOMIQUE

Un lien robuste unit le développement et l'action des pouvoirs publics en faveur de la libéralisation des marchés, de la garantie des libertés individuelles et de l'efficacité des institutions. De même, le développement devient durable quand une bonne gouvernance s'accompagne de la présence d'un secteur privé dynamique. Celui-ci donne libre cours à la créativité humaine, ce qui a pour effet d'encourager les innovations et d'améliorer le niveau de vie des habitants. Ce sont les compétences et l'esprit d'entreprise de ses habitants qui constituent les ressources

les plus vitales d'un pays. Malheureusement, les ressources économiques et le capital des pays sont trop souvent gaspillés, parfois à cause de conflits, mais aussi à cause d'une politique économique qui ne donne pas aux familles et aux entreprises les incitations nécessaires à l'épargne et à l'investissement de longue durée ainsi qu'à l'innovation et aux démarches productives.

Pour prétendre à l'aide du MCA, chaque pays candidat devra encourager la liberté économique au moyen d'une bonne gouvernance macroéconomique, d'un système de réglementation efficace, de la libéralisation du commerce et d'un climat propice aux investissements du secteur privé. Le MCA aidera alors les pays admissibles à accélérer leur croissance économique en accordant une aide financière dans des domaines propres à accroître la compétitivité, par exemple l'agriculture et l'entreprise privée, à renforcer les capacités en matière de commerce et d'investissement et à augmenter les investissements dans les domaines de la santé et de l'enseignement.

Une bonne gouvernance macroéconomique: les pouvoirs publics contribuent à créer le terrain propice au développement économique durable au moyen de leur politique macroéconomique. Le MCA en est conscient, et il évalue l'admissibilité des pays à l'aune de deux indicateurs de santé macroéconomique. Il sera sensible aux besoins des pays dont le taux d'inflation, d'après les données du FMI, est inférieur à 20 % et dont le déficit budgétaire au cours des trois dernières années est inférieur à celui de la plupart des autres pays faisant partie de la même catégorie.

Les pays bénéficiaires du MCA seront ceux qui offrent un environnement économique favorable à leur secteur privé grâce à l'application d'une politique monétaire et budgétaire prudente. La prudence dans ces domaines présente l'avantage de réduire les risques liés aux taux de change, de séduire les investisseurs étrangers et d'inciter les entreprises du pays à faire des investissements à long terme. Rares sont les Etats qui ont su promouvoir le développement économique à long terme en présence d'un taux élevé et persistant d'inflation, alors que les exemples de pays qui ont succombé à l'hyperinflation sont foison. L'inflation est de façon disproportionnée préjudiciable aux pauvres, qui sont moins en mesure de protéger leurs biens. En outre, l'incertitude causée par l'inflation décourage les contrats financiers à long terme. Ces dangers doivent inciter les autorités monétaires à la plus grande prudence en ce qui concerne la création du crédit intérieur et le recours à la planche à billets pour

éviter la flambée des taux d'intérêt et la fuite des capitaux si nécessaires au développement.

En outre, une politique budgétaire judicieuse joue un rôle essentiel à la création d'un climat qui encourage toutes sortes d'activités économiques propices à la création de revenus et d'emplois. Les éléments fondamentaux d'une bonne gouvernance budgétaire sont la transparence et l'obligation de rendre des comptes. Le point de départ, c'est l'administration honnête des deniers de l'Etat grâce à un processus budgétaire transparent : les dépenses doivent faire l'objet d'une vérification par un organisme public compétent et ceux qui les engagent doivent rendre des comptes. Les déficits publics risquent d'entraîner le relèvement des taux d'intérêt, ce qui a un effet dissuasif sur les projets d'investissement du secteur privé. De surcroît, l'existence de déficits élevés amène souvent les pays en développement à faire pression sur les institutions financières pour qu'elles achètent la dette de l'Etat, ce qui risque d'éroder la stabilité du système financier. Une politique favorable à la croissance se caractérise par un contrôle limité de l'économie et laisse les forces du marché exercer leur rôle essentiel, à savoir celui de l'allocation des ressources.

Un cadre réglementaire équitable et transparent : le MCA comparera le cadre réglementaire des pays désireux d'obtenir une aide du Compte du millénaire en tenant compte de l'indicateur de la qualité réglementaire mis au point par l'Institut de la Banque mondiale. Un système réglementaire trop lourd, en particulier quand il a également un caractère arbitraire, peut encourager la corruption. De surcroît, il peut inciter les entreprises à rester petites pour se soustraire à la réglementation, ce qui réduit leur capacité de tirer parti des économies d'échelle et érode la base fiscale du pays. Tout en reconnaissant la nature essentielle d'un régime réglementaire efficace et équitable, le MCA encouragera les pays à limiter la réglementation et l'intervention de l'Etat qui peuvent compromettre les perspectives de croissance économique. De nouvelles entreprises voient le jour et prospèrent quand les délais nécessaires à l'obtention de l'accord des organismes publics de réglementation se comptent en jours, et non en mois. C'est pour cette raison que le MCA tiendra compte du simple indicateur de la Banque mondiale concernant le nombre de jours nécessaires pour créer une entreprise, signe supplémentaire de l'efficacité de la réglementation et de l'attachement à la liberté économique.

Un régime de libéralisation du commerce : l'expérience montre que l'ouverture des marchés et l'expansion des échanges et des investissements peuvent accélérer la croissance. Celles-ci ont pour effet de donner libre cours à la créativité et au savoir-faire, de multiplier les possibilités économiques et de susciter des cycles de croissance et d'investissements qui s'alimentent d'eux-mêmes. Le commerce a aidé des pays aussi divers que Singapour et le Chili à créer des possibilités économiques pour des millions de leurs habitants. Le MCA mesurera le degré de libéralisation du commerce à partir de l'indice de politique commerciale mis au point par la fondation Heritage.

Grâce à la généralisation de l'économie de marché, l'esprit d'entreprise n'est pas limité par les frontières géographiques ; bien au contraire, il accule l'imagination à toutes sortes d'options novatrices et ouvre la voie à la croissance économique ainsi qu'au recul de la pauvreté. Nous avons vu que les pays très pauvres pouvaient jouer la carte du commerce pour cimenter le progrès. Cependant, beaucoup de pays n'ont pas encore réussi à jouir de tous les avantages du libre-échange. Si les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont exporté près de 2 billions de dollars l'année dernière, le fait est qu'un degré plus élevé de libéralisation des échanges leur permettrait d'accroître considérablement leurs exportations et, partant, leurs perspectives de croissance.

Placé sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le cycle de Doha vise le démantèlement des barrières commerciales dans le monde entier. Il fera naître pour les pays en développement de vastes possibilités de multiplication des échanges, aussi bien entre eux qu'avec les pays industriels. Les participants au cycle de Doha s'emploieront tout particulièrement à faire en sorte que les pays en développement soient en mesure de participer pleinement au système commercial international dans la perspective de l'élargissement du commerce de leurs produits agricoles, ce qui leur permettrait de varier leur alimentation et de tenir à l'écart le spectre de la famine. Chef de file incontestable du commerce, les Etats-Unis exportent et importent chaque année des produits d'une valeur supérieure à 450 milliards de dollars dans le cadre de leurs échanges avec le tiers monde. C'est plus de 8 fois le montant que ces pays reçoivent de toutes les sources d'aide réunies. Nous œuvrerons avec les Etats bénéficiaires du MCA pour les amener à accroître la libéralisation de leurs échanges, à saisir des occasions commerciales supplémentaires et à tirer parti de la croissance.

Un climat favorable aux investissements du secteur privé: les investissements productifs sont essentiels au développement. L'aide au développement du MCA ira aux pays qui créent un climat propice aux investissements locaux et étrangers. Comme les investissements directs étrangers non seulement apportent des capitaux, mais aussi favorisent la venue de personnel d'encadrement de haute compétence, l'adoption de bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement et la connaissance des marchés étrangers, c'est un véhicule du développement particulièrement apprécié. Les travaux de recherche le montrent bien : en présence d'une bonne gouvernance et d'une politique économique judicieuse, l'investissement de chaque dollar qui provient de l'aide publique au développement attire deux dollars d'investissements privés. Pour que les entreprises soient viables (qu'elles soient d'origine étrangère, nationale ou mixte), le cadre réglementaire établi par le pays d'accueil doit être propice à la rentabilité de leur exploitation.

Une foule de raisons motivent les entreprises étrangères et nationales à investir dans les pays en développement. Le marché de ces pays est en expansion, et leur main-d'œuvre est sous-utilisée et peu coûteuse. Si les investissements sont par nature risqués, les investisseurs préfèrent se cantonner aux risques habituels. Dès lors, ils sont plus disposés à investir dans les pays dont les pouvoirs publics sont prêts à les protéger contre les expropriations et à garantir le rapatriement des bénéfices de leurs investissements. Le MCA tiendra compte de la cote de crédit des pays, préparée par l'«Institutionnal Investor Magazine», pour évaluer l'attrait que ceux-ci présentent pour les investisseurs.

L'ETAT DE DROIT ET L'ENCOURAGEMENT DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

Si la primauté du droit constitue un indicateur essentiel et mesurable d'une juste gouvernance, elle exerce aussi une influence profonde sur la liberté économique d'un pays. Un régime juridique judicieux, prévisible et transparent sert de base à la confiance des milieux d'affaires et à la protection du droit de propriété. En Egypte, indique l'économiste péruvien Hernando de Soto, la richesse accumulée par les pauvres représente 55 fois plus que la somme de tous les investissements étrangers directs jamais enregistrés dans ce pays, y compris compte tenu du canal de Suez et du barrage d'Assouan. Un régime juridique fiable est indispensable si l'on veut maîtriser pleinement cette richesse et ressusciter «le capital mort», à savoir les biens des pauvres qui, souvent, ne sont pas officiellement

reconnus et qui ne peuvent donc pas servir à la création ou à l'expansion d'entreprises.

Pour amener les habitants d'un pays à faire confiance à leur gouvernement et à croire en leur avenir économique, il faudra impérativement renforcer la gouvernance d'entreprise et mettre en place des institutions juridiques complémentaires. Ainsi, lorsqu'elle a confiance que les entreprises et le droit de propriété seront officiellement reconnus, la population est incitée à progresser sur ce terrain. L'introduction, dans le tiers monde, de techniques de pointe et de pratiques commerciales perfectionnées peut réussir à favoriser l'emploi, à faire reculer la pauvreté et à produire des bénéfices importants pour tous les partenaires de coentreprises. Ceci dit, ces techniques et ces pratiques appartiennent à l'entreprise qui les introduit : les pouvoirs publics des pays en développement doivent garantir leurs droits de propriété intellectuelle et leur accorder une protection juridique. L'objectif est de promouvoir les systèmes qui protègent tous les propriétaires, grands ou petits, nationaux ou étrangers.

UN DES DOMAINES DE COMPETENCE POUR LE MCA

L'agriculture est l'un des domaines susceptibles d'être financés par le MCA, et les investissements dans ce secteur pourraient se révéler plus rentables dans les pays acquis à la liberté économique. Les possibilités de l'agriculture en tant que moteur du développement économique sont considérables. Près de 3 milliards de personnes vivent en milieu rural, et 1,3 milliard d'entre elles sur des terres que la Banque mondiale qualifie de «fragiles». En Afrique, l'agriculture fait travailler près de 70 % de la population. A travers le monde, on compte plus de 800 millions de personnes sous-alimentées. Le relèvement de la productivité agricole dans les pays en développement peut faire disparaître la pauvreté et la famine dans de nombreuses zones rurales. Des progrès techniques considérables ont vu le jour dans le domaine agricole ces dernières dizaines d'années. En apportant ces connaissances à ceux qui en ont le plus besoin, on peut donner aux pays en développement les moyens de s'engager dans la voie de l'autonomie alimentaire, et aux populations rurales celle de participer à l'économie monétaire.

Ceci dit, les pouvoirs publics des pays en développement doivent se montrer réceptifs aux nouvelles techniques. En liaison avec les gouvernements des pays bénéficiaires, on pourra consacrer l'aide financière du MCA à l'élaboration

de programmes agricoles intégrés qui permettront d'informer les collectivités locales sur les moyens d'accroître les rendements agricoles et de mettre en place les circuits de distribution aussi bien que l'infrastructure nécessaire. Le Bangladesh est un exemple parmi tant d'autres qui illustre cette situation : il a augmenté sa production de riz d'au moins 70 % depuis les années 1970 grâce à des méthodes et à des techniques agricoles perfectionnées.

GAGNER LE PARI DU DEVELOPPEMENT

En annonçant la création du Compte du millénaire, le président a conclu son allocution par un américanisme typique : « Le bilan qui nous intéresse, nous et nos partenaires des pays en développement, c'est le degré de développement qui sera atteint. » L'initiative en faveur du MCA ne portera ses fruits que si nous sélectionnons des partenaires qui ont déjà adopté une politique propre à assurer la croissance, qui entreprennent des programmes à même de remédier aux principaux goulets d'étranglement du développement et qui se conforment aux critères préalablement arrêtés en ce qui concerne la mesure des progrès accomplis. En faisant de ces mesures la condition préalable à l'octroi de l'aide du MCA et en suivant l'utilisation de cette aide dans le cadre de programmes fructueux de développement, le Compte du millénaire encouragera l'adoption d'une politique économique judicieuse qui se traduira par la croissance économique et la prospérité dans les pays déterminés à relever ce défi avec nous. □

□ LA SANTE ET L'ENSEIGNEMENT, ELEMENTS MOTEURS DU NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE A L'ETRANGER

Andrew Natsios, directeur de l'Agence américaine pour le développement international

Un pays ne peut ni exploiter pleinement ses possibilités ni permettre à sa population d'atteindre un niveau de vie satisfaisant sans améliorer la santé et l'enseignement publics, estime, le directeur de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), M. Andrew Natsios. Sans investissements dans le domaine social, affirme-t-il, les Etats ont peu de chances de bénéficier de l'effet multiplicateur qu'a l'instruction sur la croissance économique, la santé, la démocratie et l'administration publique.

M. Natsios souligne que les investissements dans le domaine de la santé sont indispensables pour réduire le risque de perturbations sociales et économiques susceptibles de se manifester lorsque le sida et d'autres maladies infectieuses atteignent l'ampleur d'une pandémie. Le Compte du millénaire («Millennium Challenge Account» ou MCA) peut aider les pays qui s'engagent à améliorer l'enseignement primaire et la santé publique au-delà d'objectifs de base et à exploiter leur succès dans ces domaines pour accroître la productivité et la croissance économique, dit-il.

Le Compte du millénaire (MCA), dont le président Bush a annoncé la création en mars 2002, ajoutera 5 milliards de dollars chaque année à l'aide des Etats-Unis à l'étranger, mais les pays devront améliorer la santé et le niveau d'instruction de leur population pour pouvoir profiter de cette nouvelle aide.

Afin de réduire la pauvreté dans le monde grâce à la croissance économique, le MCA «récompensera les pays qui mettent fin à la corruption, qui respectent les droits de l'homme et instaurent l'Etat de droit (...), qui investissent dans les domaines de la santé et de l'enseignement et dans les campagnes de vaccination (...), qui libéralisent leur économie et qui appliquent une politique budgétaire judicieuse», a déclaré M. Bush.

L'augmentation de 50 % du total de l'aide américaine à l'étranger grâce au MCA se fonde sur une bonne gouvernance, c'est-à-dire sur l'engagement que prendront des Etats de gouverner avec justice et de protéger la liberté et les biens de leur population.

Qu'il s'agisse notamment de l'enseignement primaire ou de la vaccination, les investissements dans le domaine social que le président a fixés comme critères à respecter pour obtenir une aide du MCA sont beaucoup plus importants pour le développement économique que cela ne pourrait paraître à première vue.

Même si de bonnes stratégies économiques sont en place – une monnaie stable, un budget national équilibré, l'économie de marché – et même s'il existe une bonne infrastructure pour la production et le commerce, c'est-à-dire routes, électricité, ports, télécommunications, un pays ne peut pas exploiter pleinement ses possibilités et sa population ne peut pas atteindre un niveau de vie considéré comme acceptable à l'époque moderne, sans améliorer la santé et le niveau d'instruction de ses habitants.

C'est pourquoi la Société du millénaire («Millennium Challenge Corporation» ou MCC), qui sera chargée d'administrer le MCA, mesurera les résultats de chaque pays candidat pour s'assurer qu'il œuvre en faveur de la santé et de l'enseignement publics, ce qui est loin d'être le cas dans un trop grand nombre de pays.

Le Compte du millénaire est censé être un instrument mis entre les mains des réformateurs de tous les pays dans lesquels de puissants intérêts oligarchiques et la corruption entravent les changements. Il met une flèche dans le carquois des réformateurs.

Un pays a besoin de réformes politiques et économiques pour pouvoir décoller et pour atteindre un nouveau stade de développement.

Pendant des années, nous autres Américains avons débattu la question de l'aide à l'étranger. Certains disaient qu'elle constituait un gaspillage de l'argent du contribuable, d'autres que les gouvernements corrompus s'emparaient de la part du lion de cette aide, d'autres encore que nous devons faire davantage pour les millions de pauvres à l'étranger. Le président Ronald Reagan soulignait qu'il fallait apprendre aux gens à gagner leur vie plutôt que de leur fournir une aide humanitaire de façon permanente.

La situation actuelle dans le monde, où des sentiments anti-occidentaux se manifestent dans les pays musulmans et où la pandémie de sida progresse en Afrique et ailleurs, fait paraître périmés ces arguments des années 1990 sur le bien-fondé de l'aide à l'étranger.

L'aide au développement prend maintenant sa place aux côtés de la défense et de la diplomatie en tant qu'élément essentiel de la politique étrangère américaine, selon la Stratégie nationale de sécurité du président Bush.

Le gouvernement des Etats-Unis s'est engagé de nouveau à veiller à ce que son aide soit véritablement efficace et à ce qu'elle permette aux pays en voie de développement d'améliorer la santé et l'enseignement publics ainsi que les autres éléments fondamentaux que le monde moderne est venu à considérer comme un droit universel que l'on acquiert en naissant.

L'objectif du MCA est de réduire la pauvreté en augmentant considérablement la croissance économique des pays bénéficiaires, selon un document de référence que la Maison-Blanche a diffusé le 5 février 2003. Il s'ensuit que l'accent sera mis sur les investissements qui augmentent le potentiel de production des habitants et des entreprises d'un pays.

L'instruction revêt une importance particulière en raison de l'effet multiplicateur qu'elle a, «au-delà de l'alphabétisation», sur la croissance économique, la démocratie et la bonne gestion des affaires publiques. Une femme qui a terminé ses études primaires produira davantage de nourriture sans apports ou qualifications supplémentaires.

L'instruction aide les gens à voter en connaissance de cause.

Les femmes instruites ont moins d'enfants, et ceux qu'elles mettent au monde ont une plus grande chance de vivre longtemps.

La santé est indispensable pour échapper à la pauvreté. Dans de nombreux pays en voie de développement, des millions de gens souffrent de crises répétées de paludisme qui les empêchent d'avoir un emploi ou de produire la nourriture dont leur famille et eux-mêmes ont besoin pour vivre. De même, la pandémie de sida touche 60 millions de personnes, et le nombre d'agriculteurs, d'enseignants et autres travailleurs nécessaires qui sont malades ou mourants en Afrique australe est si élevé que

plusieurs pays courent le risque de graves problèmes économiques et sociaux.

L'USAID aide depuis longtemps les pays à améliorer leurs services de santé et leur enseignement public et elle est disposée à aider les pays qui sont prêts à remplir les conditions requises pour bénéficier de l'aide du Compte du millénaire.

Les pays pouvant prétendre à une aide du MCA seront sélectionnés en fonction de seize indicateurs qui permettront d'évaluer leur performance nationale. Ces seize indicateurs sont regroupés dans trois grandes catégories : gouverner avec justice, encourager la liberté économique et investir dans le domaine social.

Pour évaluer les résultats obtenus par les pays dans ces domaines, le MCA examinera les rapports d'institutions telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la fondation Heritage et l'association «Freedom House». Les quatre indicateurs montrant qu'un pays investit dans les domaines de la santé et de l'enseignement publics seront déterminés sur la base des rapports de la Banque mondiale et de sources nationales. Ces quatre indicateurs sont les suivants :

- **Les dépenses publiques consacrées à l'enseignement primaire public en tant que pourcentage du produit intérieur brut (PIB).** L'alphabétisation revêt une importance primordiale pour le développement. Elle permet aux mères de lire et de comprendre les instructions qui figurent sur les flacons de médicaments et les emballages d'aliments ; elle permet aux travailleurs d'occuper des emplois mieux rémunérés ; elle permet aux gens de se renseigner sur les risques qu'ils courent dans le domaine de la santé et sur les possibilités économiques qui paraissent dans la presse. Certains pays à faible revenu dépensent beaucoup pour l'enseignement public, mais la majeure partie des crédits budgétaires sert à envoyer gratuitement à l'université les enfants des classes privilégiées au lieu d'assurer une instruction primaire à l'ensemble de la population, condition prioritaire d'obtention des fonds du MCA.

- **La proportion des enfants qui terminent leurs études primaires.** Même si des crédits sont affectés à l'enseignement primaire, cela ne garantit pas l'instruction de l'ensemble de la population. La corruption, la mauvaise qualité de l'enseignement, le travail des enfants, le manque d'accès des filles à l'école ou à l'instruction religieuse peuvent avoir pour résultat des enfants trop peu instruits

pour participer au développement. C'est pourquoi l'on tiendra compte de la proportion des enfants qui achèvent leurs études primaires en tant que facteur d'admissibilité à l'aide du MCA.

- **Les dépenses publiques consacrées au secteur de la santé en tant que pourcentage du PIB.** Il n'est plus acceptable que seules les personnes qui habitent dans des pays riches ou qui appartiennent aux classes privilégiées des pays en développement aient accès aux médicaments et aux traitements qui suppriment la douleur, qui prolongent la vie et qui leur permettent de mener une vie plus saine et plus productive. Si les pays ne montrent pas qu'ils affectent des crédits budgétaires à la lutte contre le paludisme, la tuberculose, la diarrhée et autres maladies qui sapent la force productrice de la population, ils ne pourront pas obtenir une aide du MCA.
- **Les taux de vaccination contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la rougeole.** Même si un pays affecte suffisamment de crédits budgétaires au domaine de la santé, il peut avoir tendance à les consacrer à des appareils d'imagerie par résonance magnétique et à d'autres équipements ou traitements coûteux réservés aux classes privilégiées des villes plutôt qu'aux besoins médicaux fondamentaux des populations pauvres des villes et des campagnes. Les taux de vaccination révéleront si ces crédits bénéficient à la majorité pauvre.

Pour pouvoir prétendre à une aide du MCA, un pays devra montrer qu'il remplit suffisamment deux des quatre critères ci-dessus relatifs aux investissements dans le domaine social. En outre, chaque pays devra obtenir des résultats suffisants dans l'application de trois des six critères permettant d'évaluer s'il gouverne avec justice et s'il encourage la liberté économique.

Une fois qu'un pays respectera ces critères, la décision finale sur son admissibilité sera prise par le conseil d'administration de la MCC, qui sera présidé par le secrétaire d'Etat et qui comprendra le ministre des finances et le directeur du Bureau du budget. La MCC aura à sa tête un président-directeur général dont la nomination devra être entérinée par le Sénat.

Par le passé, l'aide à l'étranger était fournie selon les besoins d'un pays. Environ 15 % de cette aide allait aux pouvoirs publics et le reste à des organisations non gouvernementales, à des universités, à des coopératives, à des associations professionnelles, à des groupes religieux et à des entreprises.

Une telle aide, y compris les secours humanitaires en cas de catastrophe naturelle ou non, continuera à être acheminée par l'USAID et par d'autres organismes publics. Toutefois, le MCA demandera aux pays qui désirent bénéficier de son aide: « Qu'avez-vous fait pour votre population? » .

Si un Etat assure l'instruction primaire des enfants, le MCA pourra l'aider à fournir un emploi aux diplômés ou à mettre en place des écoles secondaires.

Tout pays sélectionné signera avec la MCC un contrat prévoyant l'obligation de rendre compte de l'utilisation de l'aide du MCA et d'atteindre un nombre limité d'objectifs précis et mesurables, ainsi que des critères permettant de mesurer les progrès réalisés.

Dans le but d'accroître la productivité et la croissance économique du pays, le MCA se concentrera sur quelques grands domaines: l'agriculture, l'enseignement, l'entreprise privée, la promotion du secteur privé, la bonne gouvernance, la santé, le commerce et les investissements.

Les règles du MCA et son financement font partie du projet de loi de 2003 sur le défi du millénaire («Millennium Challenge Act»), que le Congrès n'a pas encore adopté. Ce texte de loi prévoit 1,3 milliard de dollars pour l'année budgétaire 2004 et une augmentation annuelle des crédits jusqu'à l'année budgétaire 2006, où les 5 milliards de dollars par an seront inscrits au budget.

Etant donné que le personnel de la MCC ne comprendra que cent personnes, dont certaines seront vraisemblablement des fonctionnaires de l'USAID et des spécialistes affectés à la nouvelle société, l'aide du MCA sera distribuée, et son utilisation contrôlée, par un certain nombre de responsables, y compris du personnel de l'USAID et de ses missions à l'étranger, des organisations non gouvernementales, des groupes religieux et autres.

Dans le document sur la Stratégie de sécurité nationale des Etats-Unis, le président Bush déclare que l'aide des Etats-Unis aux pays pauvres continue à constituer un élément fondamental de la politique étrangère américaine en raison des valeurs morales du pays et de l'intérêt qu'il a à prévenir la «faillite» des Etats. La pauvreté et le désespoir qui se manifestent à l'étranger se répercutent souvent sur les Etats-Unis sous forme de maladies, du trafic des stupéfiants, d'immigration clandestine et de dégradation de l'environnement commun à tous les habitants de la planète.

«Enfin, les Etats-Unis tireront parti des possibilités qui s'offrent à eux en cette conjoncture pour étendre les bienfaits de la liberté au monde entier, ajoute ce document. Nous nous emploierons à porter l'espoir de la démocratie, du développement, de l'économie de marché et du libre-échange aux quatre coins du monde.»

Le MCA représente probablement la plus forte augmentation de l'aide des Etats-Unis à l'étranger depuis quarante ans. □

□ LUTTE CONTRE LA CORRUPTION: LIBERER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE SES CHAINES

Nancy Zucker Boswell, directrice de Transparency International USA, et Peter Richardson, conseiller auprès du secrétariat international de Transparency International

La corruption porte atteinte à l'économie d'un pays en faisant obstacle à la perception des impôts et aux investissements du secteur privé, en gaspillant les ressources disponibles, en décourageant les créateurs d'entreprise et en entravant l'application de réglementations importantes, explique Peter Richardson, conseiller auprès de Transparency International et ancien directeur de Transparency International USA, la section américaine de cette organisation non gouvernementale internationale qui s'emploie à lutter contre la corruption. Elle nuit avant tout aux pauvres, dit-il parce qu'elle déséquilibre la politique économique en réduisant les investissements réalisés dans les services sociaux et parce que les pauvres sont ceux qui peuvent le moins se permettre de payer des pots-de-vin.

«L'obligation qui sera faite aux pays souhaitant bénéficier de l'aide du Compte du millénaire de prouver leur volonté de lutter contre la corruption et de promouvoir une bonne gouvernance constituera une étape importante des efforts visant à modifier le système d'incitation de l'aide au développement», ajoute Nancy Zucker Boswell, directrice de Transparency International USA. Elle transmettra un message important, à savoir que l'inaction face à la corruption entraînera un coût supplémentaire: l'exclusion du programme d'aide du Compte du millénaire. D'après Mme Boswell et M. Richardson, les changements de politique devraient d'abord consister à prendre des mesures préventives, en réformant par exemple la fonction publique s'il y a lieu et en veillant à la transparence de toutes les lois et de tous les règlements. Les pays doivent mettre en place une juridiction pénale dans le cadre de laquelle des procureurs indépendants seront chargés de saisir les tribunaux et des magistrats compétents et indépendants imposeront des sanctions.

Il est admis dans le monde entier que la corruption des pouvoirs publics et des entreprises nuit à la croissance économique et qu'elle peut perpétuer la pauvreté. Etant donné que les ressources financières ne sont pas inépuisables et qu'elles sont lourdement grevées par la corruption, il y a peu de chances que l'aide économique

accordée à des pays n'ayant pas manifesté leur volonté de réduire la corruption conduise au développement durable. Ce constat a amené les organismes bilatéraux et multilatéraux d'aide au développement à réexaminer les critères d'octroi de l'aide et à accorder une plus grande importance à la bonne gouvernance.

D'après le projet de loi que le gouvernement Bush a récemment soumis au Congrès, les pays doivent concrètement prouver qu'ils sont résolus à réduire la corruption pour pouvoir bénéficier de l'aide du Compte du millénaire actuellement à l'étude. Cette «preuve de volonté» permet d'établir que les pays bénéficiaires sont suffisamment déterminés à stimuler leur propre développement économique, à réduire la pauvreté et à veiller à ce que les bénéfices escomptés d'une telle aide économique ne soient pas gaspillés.

LA CORRUPTION ENTRAVE LE DEVELOPPEMENT

Le manque à gagner dû à la corruption ne peut, par définition, qu'être évalué de façon hypothétique, mais il fait l'objet de nombreuses estimations indépendantes. Selon des estimations de la Banque mondiale, que l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) juge prudentes, le coût annuel de la corruption dans le monde s'élèverait à plus de 80 milliards de dollars, soit un montant supérieur à l'ensemble de l'aide économique. Les travaux de recherche du Fonds monétaire international indiquent que la corruption peut réduire de 0,5 % le taux de croissance annuel d'un pays. D'après les estimations d'un ancien haut fonctionnaire de la Banque mondiale spécialisé dans la passation des marchés, la corruption majeure souvent de 25 % le coût des grands marchés publics.

Les pots-de-vin importants portent atteinte à l'économie d'un pays, et les pots-de-vin de plus petite taille – par exemple, le versement de paiements visant à «faciliter» des démarches administratives courantes – nuisent avant tout aux pauvres. La corruption a tendance à fausser la politique

économique d'un pays, en réduisant la part du secteur social, qui bénéficie généralement le plus aux désavantagés, et en privilégiant au contraire de grands projets nécessitant des capitaux importants, qui offrent davantage de possibilités de toucher des pots-de-vin importants.

La corruption nuit également au développement économique et à la réduction de la pauvreté de diverses et nombreuses façons qu'il est souvent impossible de quantifier. Par exemple, lorsque la corruption est une pratique courante, elle dissuade les personnes les plus qualifiées d'entrer dans la fonction publique et se perpétue ainsi; de même, elle incite ceux qui deviennent fonctionnaires à chercher à s'enrichir au lieu de servir l'intérêt public. Le droit est ainsi moins respecté, la criminalité peut être favorisée et le cynisme se généralise, ce qui renforce la mentalité selon laquelle l'extorsion est inévitable et les pots-de-vin nécessaires. Il est tout aussi important de constater que la corruption nuit à l'application de réglementations importantes, comme la réglementation relative à la sécurité des bâtiments et les mesures de protection de l'environnement, et qu'elle favorise la prolifération de prescriptions réglementaires superflues, qui constituent autant de possibilité d'extorquer des fonds.

La perception des impôts est plus difficile dans un pays où règne la corruption. Un tel pays est alors obligé d'augmenter les taux d'imposition pour obtenir les recettes fiscales nécessaires, ce qui risque de favoriser la fuite des capitaux.

La corruption généralisée peut nuire à la stabilité politique, en faisant obstacle aux investissements privés étrangers et nationaux. Même lorsque la stabilité n'est pas menacée, la fréquence élevée de pots-de-vin décourage de tels investissements.

Bien qu'une corrélation n'indique pas nécessairement un rapport de cause à effet, il est significatif que des analyses quantitatives aient fait apparaître une corrélation positive entre la corruption et les distorsions de politiques et le temps que des dirigeants d'entreprises doivent passer avec de hauts fonctionnaires. Une corrélation négative existe entre la corruption et le degré de méritocratie de la fonction publique, les salaires des fonctionnaires, l'impartialité de la justice, les investissements étrangers directs, les investissements bruts par rapport au produit intérieur brut (PIB), les droits des femmes, les investissements dans le domaine de l'enseignement et les résultats nationaux en matière d'environnement.

La corruption n'est pas la seule cause de la pauvreté persistante de certains pays. Des ressources naturelles insuffisantes, une mauvaise gestion économique, des systèmes éducatifs médiocres, des mesures d'incitation inadéquates des agriculteurs et des entreprises, la mauvaise administration et le manque d'épargne et de capitaux à investir (pour ne citer que quelques facteurs) entrent également en jeu. Une chose est cependant certaine, c'est que la corruption généralisée entrave invariablement le développement.

QUE FAIRE FACE A CE PROBLEME ?

Bien qu'il soit peu probable qu'on puisse la supprimer complètement, la corruption, quelle que soit son ampleur, n'est inévitable dans aucun pays. L'évolution du classement des pays au moyen de l'indice de perception de la corruption de «Transparency International», qui classe les pays selon le degré de corruption (tel qu'il est perçu) dans la fonction publique et parmi les politiciens, indique qu'il est possible de lutter contre ce phénomène.

Etant donné l'ampleur du problème, il est indispensable d'envisager les réformes visant à lutter contre la corruption selon une approche globale et s'inscrivant dans le long terme. Une telle approche ne peut être opérationnelle sans des dirigeants qui ont la volonté politique nécessaire et un mandat très large de la société civile, y compris du secteur privé. La participation de tous ces acteurs – les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé – est essentielle.

Dans de nombreux pays, ces groupes se sont unis au sein de coalitions afin de recenser les principaux points faibles et lacunes du «système d'intégrité» national. Ils ont établi un ordre de priorité, défini des possibilités d'action, exercé des pressions politiques soutenues et surveillé les progrès des réformes.

Les conditions étant différentes d'un pays à l'autre, il est impossible de recommander un ensemble de réformes qui puissent s'appliquer à toutes les situations ou un ordre précis d'introduction de ces réformes. Néanmoins, la réforme la plus urgente consiste à prendre dans un premier temps des mesures préventives. Ces mesures sont généralement plus rentables et suscitent moins de dissensions que si l'on privilégie exclusivement le droit pénal, la chasse aux délinquants et la poursuite en justice, bien que les mesures s'appuyant sur le droit pénal puissent avoir un effet dissuasif à long terme lorsqu'elles sont systématiques et de grande envergure.

La mesure préventive la plus importante est la suivante : la publication sans délai et sans restriction, par le secteur public, de l'ensemble des lois, des règlements, des décisions administratives et judiciaires et des informations relatives à la passation des marchés publics, au financement des campagnes électorales et à d'autres activités courantes. Cela devrait favoriser la participation du public et la transparence de la prise de décisions avant l'adoption d'autres mesures.

Les mesures préventives devraient également consister à établir, à l'usage des fonctionnaires, des codes de conduite et des principes à suivre en vue d'éviter les conflits d'intérêt, à dispenser des stages de formation visant à favoriser le respect de ces codes et principes, ainsi qu'à imposer des sanctions le cas échéant. Les hauts responsables du gouvernement devraient régulièrement divulguer des informations sur leur patrimoine, afin de réduire au minimum les possibilités d'enrichissement illicite. Les médias et les personnes qui dénoncent des abus doivent être protégés de toutes représailles de manière à pouvoir agir de façon responsable.

En plus des mesures préventives, le droit pénal a un rôle à jouer, à condition qu'il y ait des procureurs indépendants qui sont chargés de saisir les tribunaux et des magistrats compétents et indépendants qui imposent des sanctions. C'est ce domaine que les citoyens jugent particulièrement problématique, étant donné le degré élevé d'impunité, l'insuffisance des contrôles institutionnels et le manque de respect du droit. L'efficacité pratique des récentes conventions multilatérales qui recommandent des mesures préventives et pénales, notamment la Convention interaméricaine contre la corruption et la Convention pénale du Conseil de l'Europe sur la corruption, dépendra de la réponse qui est apportée à ces problèmes.

Parmi les autres réformes du secteur public souvent nécessaires figurent la réforme de la fonction publique et notamment l'octroi de traitements permettant un niveau de vie décent, des réformes administratives visant à réduire le nombre d'autorisations requises et la marge de manœuvre des fonctionnaires habilités à les accorder, des règles strictes, une divulgation à grande échelle et un droit de regard du public, afin de promouvoir la transparence et la responsabilité dans le domaine de la passation des marchés publics.

Aucune stratégie de lutte contre la corruption n'aboutira sans la participation du secteur privé. Les entreprises nationales et multinationales devraient adopter et

appliquer des codes de conduite et des mesures visant à encourager le respect de la déontologie et à veiller à l'application des lois et des règlements, notamment celles qui interdisent le versement de pots-de-vin à l'échelle nationale et transnationale. Depuis l'entrée en vigueur de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales, la corruption d'agents publics étrangers est interdite par le droit pénal. Si, pour modifier le comportement des entreprises, il faut d'abord appliquer ces lois nationales ainsi que d'autres lois s'y rattachant, il est fortement recommandé aux entreprises d'instaurer des programmes comprenant une formation en la matière, des modalités permettant de signaler tout comportement illégal ou contraire à la déontologie, ainsi que des mécanismes rigoureux de surveillance et d'application. Les entreprises devraient mettre en place et maintenir un système efficace de contrôles internes, de registres et de pièces justificatives qui rende compte avec précision de leurs transactions et de leurs opérations de cession de biens. En règle générale, toutes les professions spécialisées, par exemple les comptables, les vérificateurs de comptes et les juristes, devraient avoir et appliquer des normes et des codes de déontologie ainsi que des modalités d'agrément efficaces.

De toute évidence, la mise en œuvre de réformes aussi ambitieuses peut s'avérer complexe et nécessitera un engagement à long terme. Elle exigera des moyens techniques et financiers et, avant tout, une volonté politique. Le public contribue pour beaucoup à ce que la question continue de figurer en bonne place dans les programmes politiques. Les classements, comme celui effectué au moyen de l'indice annuel de perception de la corruption de «Transparency International», qui suscitent une mobilisation en faveur de réformes, et les «enquêtes de prestation de services», qui évaluent la fréquence de la corruption au sein de divers organismes publics, permettent d'axer les réformes sur les domaines qui en ont le plus besoin. Parmi les autres enquêtes utiles figurent celles qui évaluent la production de divers organismes par rapport aux moyens budgétaires dont ils disposent et les enquêtes de prix de type «Big Mac», qui comparent le coût d'articles similaires, par exemple d'aspirine, dans divers hôpitaux publics afin de faire apparaître tout écart injustifié.

Les organismes bilatéraux et multilatéraux d'aide au développement ont également un rôle essentiel à jouer en définissant leur stratégie en matière d'aide. L'intégration de la lutte contre la corruption au sein des stratégies d'aide

facilitera la tâche des réformateurs. La mise en place de mécanismes permettant d'enquêter sur les accusations de corruption dans le domaine de la passation des marchés et d'exclure de tout nouveau marché les entreprises reconnues coupables de corruption constitue un autre progrès. Les banques multilatérales de développement pourraient prendre d'autres mesures, en n'acceptant, par exemple, lors d'un appel d'offres que les offres qui émanent d'entreprises ayant un code de déontologie et un programme de lutte contre la corruption.

CONCLUSION

L'obligation qui sera faite aux pays souhaitant bénéficier de l'aide du Compte du millénaire de prouver leur volonté de lutter contre la corruption et de promouvoir une bonne gouvernance constituera une étape importante des efforts visant à modifier le système d'incitation de l'aide au développement. Pour ceux qui ne rempliront pas cette condition, les coûts énormes de la corruption ne feront que s'alourdir davantage. Les donateurs devront examiner comment les besoins de ces pays seront satisfaits. Dans les pays qui rempliront cette condition, l'aide du Compte du millénaire pourra favoriser les réformes car elle obligera les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile à coopérer dans le cadre d'un partenariat constructif. Elle pourra ainsi ouvrir des perspectives de développement économique et d'utilisation productive de l'aide. Pour concrétiser ce potentiel, il faudra effectuer sur le terrain des évaluations de la corruption par pays et de l'efficacité des projets financés par le Compte du millénaire, ainsi qu'accorder une attention particulière à la vérification des comptes et à la transparence, afin de veiller à ce que les sommes accordées soient bien utilisées comme prévu. Il s'agit d'une tâche de très grande ampleur, mais qui promet d'avoir de profondes répercussions sur les stratégies d'aide à venir et sur leur efficacité en matière de lutte contre la corruption. □

Note: les opinions exprimées dans le présent article ne reflètent pas nécessairement les vues ou la ligne d'action du département d'Etat des Etats-Unis.

LA LIBERTE ECONOMIQUE AU SERVICE DE LA CROISSANCE ET DE LA PROSPERITE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Brett Schaefer, spécialiste de la réglementation internationale à la Heritage Foundation

L'expérience acquise tout au long de cinquante années d'aide bilatérale et multilatérale au développement donne à penser que l'accroissement de l'aide en l'absence de réformes économiques, sociales et politiques fondamentales dans les pays pauvres constitue une formule inefficace qui pourrait même avoir l'effet contraire au but recherché, indique Brett Schaefer, économiste à la Heritage Foundation. L'ouverture des marchés, le soutien de l'esprit d'entreprise et l'adhésion à l'Etat de droit figurent parmi les principales réformes de politique générale les plus susceptibles de déboucher sur l'amélioration de la croissance économique et de la prospérité dans ces pays, ajoute-t-il. Le Compte du millénaire («Millennium Challenge Account» ou MCA), dit-il, cherche à «révolutionner» l'aide au développement «de manière fondamentale» dans la mesure non seulement où il lie cette aide à l'application de politiques qui se sont déjà révélées complémentaires et propices à la croissance économique, mais aussi où il reconnaît que c'est aux pays bénéficiaires, et non aux pays donateurs, qu'il appartient de concevoir ces réformes et de les mettre en œuvre.

En l'espace d'une cinquantaine d'années, les pays industriels ont dépensé des centaines de milliards de dollars au titre de l'aide bilatérale et multilatérale pour tenter d'aider les pays pauvres à se développer. Les résultats frappent par leur caractère très décevant. Cette aide s'est révélée inefficace, voire contre-productive, plus souvent qu'elle n'a réussi à encourager la croissance économique et le développement. Par voie de conséquence, la pauvreté demeure l'un des problèmes les plus pressants au monde, et quantité de bénéficiaires de l'aide au développement sont aujourd'hui aussi déshérités, si ce n'est plus, qu'ils ne l'étaient il y a des dizaines d'années.

A en croire beaucoup d'Etats et d'organisations non gouvernementales, cet échec tient essentiellement à l'insuffisance de l'aide au développement. Par exemple, après l'engagement pris par le président Bush d'accroître cette aide de 5 milliards de dollars par an au moyen du Compte du millénaire (MCA), deux centres de réflexion, le «Center for Global Development» et le «Center on Budget and Policy Priorities» n'ont pas démordu de leur

avis: «Le niveau des fonds proposés par le gouvernement Bush (...) est tel que le montant de l'aide en tant que part des dépenses totales du gouvernement et part de l'économie reste inférieur à la moyenne historique.»

En réalité, l'échec de l'aide au développement ne relève pas de l'insuffisance des ressources. Par exemple, des données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) révèlent qu'entre 1980 et 2000 les Etats-Unis ont versé plus de 144 milliards de dollars (en dollars constants de 1999) au titre de l'aide publique au développement dont ont bénéficié 97 pays et territoires pour lesquels on dispose de données sur le produit intérieur brut (PIB) par habitant concernant cette période (1).

Le PIB médian par habitant dans ces 97 pays, ajusté pour tenir compte de l'inflation, se situait à 1 076 dollars en 1980, mais à 994 dollars seulement en 2000, ce qui représente une baisse en valeur réelle.

Le taux de croissance annuel composé du PIB par habitant y était en moyenne de - 0,16 %, 12 pays faisant état d'une croissance négative et 4 seulement pouvant se targuer d'un taux de croissance supérieur à 1 %.

De toute évidence, l'aide au développement n'a entraîné une robuste croissance économique ni uniformément ni souvent. Comme le note un ancien économiste de la Banque mondiale, M. William Easterley, dans son article intitulé «Le cartel des bonnes intentions», «les pays à faible revenu et bénéficiaires d'une aide étaient aussi nombreux à connaître un taux de croissance négative par habitant qu'un taux de croissance positive (...) Dans l'ensemble des pays à faible revenu, la relation entre l'aide et la croissance n'apparaît pas clairement.» Ce qui est clair, en tout cas, c'est que le simple fait d'accroître les investissements au moyen de l'aide à l'étranger ne réussit pas à promouvoir la croissance et la prospérité dans les pays en développement.

LA VOIE QUI MENE A LA CROISSANCE ET A LA PROSPERITE

Une fois forcés de reconnaître que le montant de l'aide n'est pas la question centrale, les auteurs d'études économiques ont tourné leur attention sur la recherche des mesures les plus susceptibles de déboucher sur la croissance et le développement. Dans son Rapport sur le développement dans le monde (1996), la Banque mondiale fait le constat suivant : dans les pays en développement et dans les anciens pays communistes, les régimes économiques dominés par l'Etat, croulant sous le poids de la bureaucratie et de l'inefficacité, ont dans une grande mesure empêché le libre jeu des forces du marché et se sont, dès lors, révélés incapables de maintenir les améliorations qui avaient contribué au bien-être des populations.

Des études ultérieures de la Banque mondiale ont montré que l'ouverture des marchés et la libéralisation économique offraient la voie la plus rapide et la plus fiable au relèvement de la croissance et de la prospérité. Ainsi, une étude parue en 2002 sous le titre «Mondialisation, croissance et pauvreté : bâtir une économie mondiale ouverte à tous» révèle que l'accroissement de la mondialisation (c'est-à-dire l'augmentation du volume des échanges en tant que pourcentage du PIB) de la fin des années 1970 à la fin des années 1990 a entraîné une accélération de la croissance économique. Les pays en développement les plus réceptifs à la mondialisation (24 au total, comptant 3 milliards d'habitants) ont vu leur revenu par habitant croître en moyenne de 5 % par an dans les années 1990. En revanche, dans les pays en développement moins intégrés, le taux de croissance globale était négatif à la même époque. A l'ère de la mondialisation, les perdants sont les pays qui refusent d'accepter la libéralisation économique et le marché mondial.

Quoi qu'en disent souvent les militants anti-mondialisation, l'analyse de la Banque mondiale montre que la mondialisation profite aux pauvres autant qu'aux riches et qu'elle améliore les normes du travail et de l'environnement à long terme. Une autre étude, de juin 2001 celle-là et portant sur la commerce, la croissance et la pauvreté indique que l'amélioration de la croissance consécutive à l'expansion des échanges entraîne une hausse proportionnelle du revenu des pauvres. Bref, la mondialisation accélère la croissance et le recul de la pauvreté dans les pays pauvres. Les auteurs de la première étude susmentionnée font observer que les travailleurs

tirent parti de l'intégration à long terme, même si les salaires peuvent fléchir à courte échéance après la libéralisation. De fait, les salaires ont progressé deux fois plus vite dans les pays en développement davantage intégrés que dans ceux qui le sont moins, et plus vite aussi que dans les pays riches. De même, nonobstant les craintes couramment exprimées, rien n'indique la dégradation des normes de protection de l'environnement. En fait, les auteurs citent une étude récente sur la qualité de l'air dans les grands centres industriels des pays nouvellement intégrés, selon laquelle des améliorations notables y auraient été enregistrées.

L'indice de liberté économique, publié tous les ans par la fondation Heritage et par le quotidien financier «The Wall Street Journal», confirme ces études. Cet indice est formé à partir de 10 indicateurs, cotés chacun sur une échelle allant de 1 à 5 (1 étant la meilleure note et 5 la plus mauvaise), et il concerne 161 pays. Ces indicateurs sont les suivants : politique commerciale, pression fiscale, intervention de l'Etat dans l'économie, politique monétaire, apports de capitaux et investissements étrangers, secteurs bancaire et financier, salaires et prix, droit de propriété, réglementation et, enfin, marché noir. La moyenne est faite des 10 notes attribuées, et le résultat est l'indice global de liberté économique. D'où le classement des pays, qui sont désignés «libres», «principalement libres», «principalement non libres» et «opprimés».

Comme le montre cet indice, les pays «libres» ont un revenu par habitant en moyenne deux fois plus élevé que celui des pays «principalement libres», ces derniers ayant eux-mêmes un revenu plus de trois fois supérieur à celui des pays «principalement non libres» et des pays «opprimés». Cette relation s'explique par le fait que les pays acquis à une politique propice à la liberté économique créent un environnement de nature à faciliter les échanges et à encourager l'esprit d'entreprise, ce qui a en retour un effet positif sur la croissance économique.

C'est une conclusion que confirme une analyse faite par deux économistes, MM. Richard Roll, de l'université de la Californie à Los Angeles, et John Talbott, de l'organisme canadien «Global Development Group» : les pays désireux de s'engager dans une voie capable de déboucher sur l'amélioration de la croissance et de la prospérité doivent adopter des mesures de nature à stimuler la liberté économique et l'Etat de droit, conformément à l'indice susmentionné. Les travaux des deux hommes montrent que les institutions économiques, juridiques et politiques

d'un pays expliquent plus de 80 % des variations du revenu réel par habitant observées entre 1995 et 1999 dans plus de 130 pays. Ce sont les libertés publiques, les dépenses de l'Etat, les droits politiques, la liberté de la presse et le respect du droit de propriété qui exercent l'influence positive la plus systématique sur le revenu par habitant d'un pays. Les variables les plus préjudiciables regroupent l'existence du marché noir, l'excès de réglementation, le caractère peu judicieux de la politique monétaire et la présence d'obstacles au commerce. Ayant établi un lien étroit entre la liberté économique et le niveau du revenu par habitant, MM. Roll et Talbott ont conclu que la liberté économique jouait indiscutablement un rôle important dans le développement des pays :

« Dans l'ensemble, les cas de libéralisation sont suivis d'une amélioration spectaculaire du revenu par habitant, alors que le recul important de la croissance s'observe normalement à la suite d'événements portant atteinte à la démocratie. Nous en concluons que les pays peuvent accélérer leur développement en faisant rigoureusement respecter le droit de propriété, en encourageant l'indépendance de la justice, en s'attaquant à la corruption, en abrogeant les règlements excessifs, en reconnaissant la liberté de la presse et en protégeant les droits politiques et les libertés publiques. Ces caractéristiques définissent les paramètres d'un environnement propice à l'activité économique (...)

« Les participants à l'économie ne peuvent pas épargner dans un monde où la contrefaçon est parrainée par l'Etat. Ils ne peuvent pas soutenir la concurrence des monopoles d'Etat. Ils ne peuvent avoir de relations commerciales efficaces en présence de droits de douane élevés et de taux de change artificiels. Ils ont bien du mal à faire face à une réglementation excessive et à la corruption. Ils ne peuvent pas exploiter les bénéfices qu'ils feront dans un monde privé du droit de propriété. Et ils ne peuvent pas prospérer en l'absence de libertés économiques et individuelles. »

L'étude des deux économistes confirme que l'Etat de droit et l'adoption de mesures économiques judicieuses, tels la libéralisation des échanges et le maintien d'un faible taux d'inflation, forment la clé de voûte de l'amélioration de la croissance et de la prospérité.

UNE AIDE QUI PORTERA DES FRUITS

L'examen des faits révèle que l'aide économique stimule la croissance uniquement dans les pays qui suivent une bonne politique économique et qui sont dotés de bonnes institutions ; lorsque le climat général est défavorable, l'aide se révèle nettement moins efficace et elle pourrait même aller à l'encontre du but recherché. Fort de ces constatations et de l'analyse sur le développement, le président George Bush a proposé un nouveau programme d'aide au développement : c'est le Compte du millénaire («Millennium Challenge Account» ou MCA).

Le MCA révolutionne fondamentalement l'aide au développement dans la mesure où il est prévu d'accorder une aide aux seuls pays qui ont donné la preuve de leur volonté d'adopter des mesures complémentaires et propices à la croissance économique dans un certain nombre de domaines (bonne gouvernance, lutte contre la corruption, respect des droits de l'homme, Etat de droit, investissements dans les domaines de la santé et de l'enseignement, et application d'une politique économique judicieuse de nature à encourager l'esprit d'entreprise et la création d'entreprises).

Il y a lieu, en effet, d'insister sur les mesures capables de renforcer la croissance économique parce que l'accroissement de la prospérité donne aux parents le luxe d'envoyer leurs enfants à l'école au lieu de les faire travailler pour subvenir aux besoins de la famille. La prospérité permet aux individus d'apprécier les espaces verts pour leur valeur esthétique au lieu d'y voir exclusivement des champs cultivables ou des plantations d'arbres qui serviront de bois de chauffe. Elle permet aux travailleurs de s'intéresser à la qualité de leur environnement professionnel au lieu de craindre le chômage. Enfin, la prospérité donne aux familles les moyens de miser sur la prévention dans le domaine de la santé et donc de vivre plus longtemps.

De même, l'existence d'un Etat de droit équitable, robuste et fiable revêt un caractère indispensable si l'on veut convaincre les individus de faire des investissements à long terme propres à améliorer leur existence sans qu'ils aient à craindre d'en être dépossédés de façon arbitraire. Comme l'a noté l'économiste péruvien Hernando de Soto dans son ouvrage intitulé «The Mystery of Capital» (Le mystère du capital), les habitants pauvres des pays en développement et des anciens pays communistes, soit les cinq sixièmes de l'humanité, possèdent des biens immobiliers, mais ce qui leur manque ce sont les moyens de tirer parti de leurs

biens et de créer un capital. Ils ont des maisons, mais pas de titres de propriété; des récoltes, mais pas d'actes constitutifs de propriété; des entreprises, mais pas de statuts constitutifs de société. La valeur totale des biens immobiliers détenus par les habitants pauvres du tiers monde et des anciens pays communistes, mais dont ceux-ci ne sont pas légalement propriétaires, s'élève à au moins 9,3 billions de dollars.

C'est l'absence de l'Etat de droit qui empêche les pauvres d'exploiter leurs biens pour leur avantage personnel.

Le MCA se fonde sur l'idée qu'à elle seule l'aide ne peut pas entraîner le relèvement de la croissance et de la prospérité et que les bailleurs de fonds à l'échelle bilatérale ou multilatérale ne peuvent pas forcer les pouvoirs publics d'un pays en développement à épouser malgré lui la cause de la réforme. Les tentatives faites antérieurement en faveur du développement tentaient d'imposer le changement, ce qui était un point faible. Les échecs répétés par lesquels se sont soldés les efforts du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale visant à imposer le principe de la conditionnalité aux bénéficiaires illustre la difficulté de la tâche. L'histoire montre que les promesses des Etats bénéficiaires, séduits par l'assistance du FMI et de la Banque mondiale, l'emportent souvent sur leur action: c'est une conclusion appuyée par un rapport d'étude de la Banque mondiale intitulé «Evaluer l'aide: ce qui marche, ce qui ne marche pas et pourquoi» et selon lequel la conditionnalité est peu susceptible de promouvoir une réforme durable en l'absence d'un mouvement en faveur du changement qui bénéficierait d'un soutien important dans le pays. Le MCA comprend que les réformes doivent venir du pays lui-même si l'on veut qu'elles s'inscrivent dans la durée. De ce point de vue, l'aspect peut-être le plus important de ce programme réside dans l'insistance du président Bush de voir les ressources du MCA réservées aux seuls pays en développement qui ont donné la preuve concrète de leur application de mesures propices au développement. Au lieu d'accorder une aide visant à inciter les pays à s'engager dans la voie des réformes, le MCA portera assistance aux pays qui se sont déjà montrés prêts à suivre ce chemin, ce qui accroîtra d'autant la probabilité de la bonne utilisation de cette aide.

UN JOUR NOUVEAU POUR LA CROISSANCE ET LA PROSPERITE

Les leçons importantes à tirer coulent de source. La première, c'est que l'amélioration de la croissance économique et de la prospérité des individus au moyen de la liberté économique doit constituer l'objectif central du développement. La deuxième, c'est que l'aide économique peut stimuler la croissance uniquement lorsque l'environnement général est propice à l'adoption d'une politique judicieuse. La troisième, c'est que les pays en développement sont dans une très grande mesure les artisans de leur avenir économique, puisqu'ils choisissent les mesures qu'ils sont prêts à adopter et à appliquer: on ne peut pas leur imposer des réformes à long terme. En obligeant les pays bénéficiaires à prouver leur adhésion aux mesures indispensables pour susciter le développement, le MCA a le mérite de reconnaître les limites de l'aide tout en restant fidèle à l'esprit de cette aide, à savoir la volonté de tendre la main aux pays qui sont prêts à s'aider eux-mêmes.

(1) Entre 1980 et 2000, les Etats-Unis ont donné au titre de l'aide publique au développement plus de 167 milliards de dollars (en dollars constants de 1999) à 156 pays et territoires. On ne dispose de données relatives au PIB par habitant pour cette période que pour 97 d'entre eux. Les données concernant l'aide publique au développement sont tirées d'un cédérom de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) consacrées aux statistiques sur le développement international pour 2002. Les données sur le PIB et le PIB par habitant proviennent des indicateurs du développement dans le monde (2002) que publie la Banque mondiale. La liste complète des données peut être consultée (en anglais) sur le site de la fondation Heritage: <http://heritage.org/Research/TradeandForeignAid/HL753.cfm> (Brett D. Schaefer, *The Millennium Challenge Account: An Opportunity to Advance Development*, Heritage Lecture#753, July 12, 2002).

Note: les opinions exprimées dans le présent article ne reflètent pas nécessairement les vues de la fondation Heritage ni les vues ou la ligne d'action du département d'Etat des Etats-Unis.

□ LES ASPECTS SOCIAUX DU COMPTE DU MILLENAIRE : RISQUES ET PERSPECTIVES

Stephen Heyneman, professeur à l'université Vanderbilt

Si le Compte du millénaire («Millenium Challenge Account» ou MCA) offre à un grand nombre des pays pauvres du monde des perspectives de stabilité et de réduction de la pauvreté, il faudra, pour qu'il soit efficace, réformer en profondeur les conditions imposées aux pays cherchant à bénéficier de l'aide au développement, explique le professeur Stephen Heyneman, qui est spécialisé dans la politique internationale de l'éducation à l'université Vanderbilt.

M. Heyneman estime que si un pays «est suffisamment courageux et prévoyant pour mettre de l'ordre dans sa politique macroéconomique et pour instaurer des institutions démocratiques», les investissements qu'il décide de faire dans le secteur de l'enseignement ne devraient pas faire l'objet d'un contrôle extérieur excessif. Ce type d'approche obligerait les organismes internationaux de développement à modifier les modalités selon lesquelles ils octroient aujourd'hui de l'aide dans les secteurs de l'enseignement et de la santé, ajoute-t-il.

Dans le cadre du Compte du millénaire (MCA), les Etats-Unis s'engagent à augmenter de 50 % dans les trois ans à venir l'aide au développement qu'ils accordent sous la forme de dons, ce qui se traduira par une augmentation annuelle de 5 milliards de dollars de l'aide à l'étranger. De nombreux autres pays et organismes multinationaux d'aide au développement seront invités à contribuer à ce nouveau compte, et leur participation s'ajoutera alors aux montants initiaux proposés par les Etats-Unis. Le Compte du millénaire offre la possibilité de réaliser des progrès spectaculaires en faveur de la paix, de la stabilité et de la réduction de la pauvreté. Mais donnera-t-il les résultats escomptés ?

A mon avis, le Compte du millénaire ne donnera les résultats escomptés que si l'on remédie à plusieurs problèmes importants liés au caractère conditionnel de l'aide et aux attributions des organismes d'aide au développement.

TRENTE ANNEES DECEVANTES

A propos de l'aide à l'étranger, l'économiste Theodore Schultz, qui a reçu le prix Nobel pour ses recherches novatrices sur le capital humain, a déclaré : « Les Etats-Unis accordent depuis longtemps diverses formes d'aide, mais l'analyse économique de l'aide reste très énigmatique. Pourquoi est-ce que l'aide accordée dans le cadre du plan Marshall a donné des résultats, alors qu'elle n'a été octroyée que pendant quelques années ? Pourquoi est-ce que l'aide importante accordée depuis la Seconde Guerre mondiale aux pays à faible revenu a donné des résultats nettement moins bons ? Pourquoi est-ce que le programme «Point Four» d'aide à l'Amérique latine a si peu contribué à améliorer la productivité agricole ? Pourquoi est-ce que les fondations privées et un grand nombre d'organismes internationaux donateurs n'ont que peu réussi à améliorer les conditions économiques et la scolarisation des enfants des travailleurs agricoles des pays à faible revenu ? » (Schultz, 1981 p. 123)

Son insatisfaction était compréhensible. Sous sa forme systématique, l'aide à l'étranger est née des difficultés de l'après-guerre. La priorité a d'abord été accordée à l'infrastructure (ponts, barrages, voies ferrées, réseaux routiers et ports) car c'est ce qui avait été le plus visiblement détruit pendant la guerre tant en Europe qu'en Asie. Cependant, les organismes spécialisés d'aide au développement créés pendant la guerre, comme la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), se sont vite heurtés à des problèmes qui n'étaient pas liés à l'infrastructure. Pour les institutions multilatérales financières et de développement, il s'agissait de favoriser le développement industriel et agricole dans des pays qui n'avaient pas été dévastés par la guerre. Le problème était que ces organisations bien intentionnées et de taille importante ont été terriblement lentes à changer de priorité et à s'adapter aux besoins de leurs nouveaux clients. Elles ont continué à accorder la priorité à l'infrastructure dans des pays qui se caractérisaient par un capital humain relativement restreint, des institutions publiques précaires, peu de traditions démocratiques et un degré élevé d'inefficacité. C'est cette inadéquation qui a suscité en

grande partie l'insatisfaction et l'impatience de Theodore Schultz face à l'aide à l'étranger.

Avant de pouvoir inscrire le capital humain à l'ordre du jour du développement international, il a fallu argumenter pendant trente ans et passer par au moins deux stades distincts. On a eu recours, au premier stade, aux modèles économiques en vogue à l'époque, connus sous le nom de prévision de main-d'œuvre. Très employée en Union soviétique et dans d'autres économies planifiées, cette technique consistait à mesurer les «lacunes» en matière d'instruction de groupes particuliers de travailleurs, comme par exemple des ouvriers ou des techniciens. On pensait que des investissements éducatifs se justifiaient dans les secteurs où l'on avait mis en évidence ces «lacunes». Cette technique présentait deux inconvénients. Le degré de complexité des connaissances que devaient acquérir les travailleurs évoluait rapidement, les «qualifications» de la main-d'œuvre initialement définies étant donc vite dépassées. En outre, les techniques de prévision de la main-d'œuvre ne tiennent pas compte des coûts et des bénéfices, ce qui a considérablement faussé les programmes d'aide à l'étranger des années 1960 et 1970. L'aide accordée se limitant principalement à l'enseignement professionnel et technique – la branche de l'enseignement la plus onéreuse où les diplômés sont le moins demandés – une bonne partie de l'aide à l'étranger accordée dans le secteur de l'enseignement a donc été gaspillée à cette époque.

Le deuxième stade a consisté à utiliser des modèles de croissance nationale et à estimer, à l'échelle de toute la vie professionnelle, les coûts et les bénéfices des individus étant parvenus à différents niveaux d'études. Les modèles de croissance nationale permettaient de calculer la part de croissance économique d'un pays imputable à divers facteurs tels que sa superficie, la taille de sa population active, ses capitaux et la «qualité» de sa main-d'œuvre. En fait, il est apparu dans les années 1960 et 1970 qu'une grande partie de la croissance économique d'un pays était imputable à la qualité de sa main d'œuvre, qui était fonction de l'expansion des secteurs de l'enseignement et de la santé.

La méthode des coûts et bénéfices permettait d'estimer le rendement des investissements réalisés dans le secteur de l'enseignement, soit du point de vue de l'individu soit du point de vue de la société, et de les comparer aux investissements consacrés à l'infrastructure ou à d'autres usages des capitaux. Il ressort de cette méthode plusieurs principes généraux: le rendement des investissements

effectués dans le secteur de l'enseignement était plus élevé dans les pays à faible revenu, et ce sont les investissements dans l'enseignement primaire qui se sont avérés le plus rentables. Ces constats sont à l'origine du consensus qui s'est formé dans les années 1980 autour des initiatives en faveur de l'enseignement primaire et de la santé publique.

Beaucoup de choses ont changé depuis que la rivalité de la guerre froide a pris fin, mais l'un des changements les plus importants tient aux facteurs qui influencent les motivations. L'aide à l'étranger ne se justifie plus par la concurrence entre l'Est et l'Ouest, et les montants versés par les Etats-Unis ont été réduits en conséquence. La réduction de l'aide américaine a été critiquée dans de nombreux pays d'Europe et d'Asie. Comment est-ce que le pays qui a défini les grandes orientations de l'aide à l'étranger au lendemain de la Seconde Guerre mondiale peut-il se replier autant sur lui-même?

Toutefois, ce dont beaucoup d'Européens ne se rendent peut-être pas compte, c'est que ces réductions de l'aide à l'étranger ne se limitent pas aux Etats-Unis. Sur les 21 pays donateurs européens, nord-américains et asiatiques, au milieu des années 1990, 16 avaient réduit le montant de leur aide à l'étranger exprimé en pourcentage de leur produit brut intérieur (Banque mondiale, 1996, p. 13). Dans les pays industriels, les électeurs vieillissent et se préoccupent de problèmes liés à la retraite, à l'assurance maladie et à leur propre sécurité. De plus, certaines questions se sont également posées quant à la nature et à l'efficacité de l'aide à l'étranger.

Nombreux sont ceux qui se demandent pourquoi nous devrions continuer à subvenir aux besoins de pays pauvres dont beaucoup ont à leur tête des dirigeants corrompus. Faut-il que, en Suède ou dans l'Ohio, un agriculteur ayant du mal à joindre les deux bouts fasse des sacrifices afin qu'un dictateur puisse puiser dans les finances publiques de son pays comme dans son propre compte en banque? Souvent, les pays consacrent leur budget à l'achat d'armes ou dilapident l'aide extérieure dans des conflits inutiles qui font souffrir les plus pauvres. L'appui politique apporté à l'aide à l'étranger est influencé par le fait que certains des pays périodiquement en proie à la faim sont justement ceux qui ont d'importants arsenaux, d'ignobles dictateurs et un bilan désastreux dans le domaine des droits de l'homme.

Certaines questions se posent également quant aux organismes d'aide au développement. D'après un rapport établi par le Congrès des Etats-Unis, les attributions de ces organismes font, dans une large mesure, double emploi ; plus de la moitié des projets entrepris ont échoué ; et souvent, les pays bénéficiaires ont été choisis pour des raisons politiques et non en fonction de principes économiques (rapport de la Commission consultative sur les institutions financières internationales, 2000).

Comment expliquer l'échec de l'aide à l'étranger ? Les travaux de recherche semblent indiquer que l'aide a échoué parce qu'elle était destinée à des pays qui présentaient deux caractéristiques. Soit ils étaient déjà relativement riches et n'en avaient donc pas besoin, soit leur politique était incurablement entachée de distorsions (Dollar et Pritchett, 1998). Qu'est-il advenu de toute l'aide accordée ? Selon certaines estimations, l'aide a simplement financé les dépenses habituelles, permettant aux gouvernements d'utiliser les sommes versées dans le cadre de l'aide à des postes auxquels ils auraient de toute façon consacré des fonds et de transférer simplement les sommes supplémentaires à d'autres postes budgétaires ayant peu de répercussions sur la pauvreté ou l'économie (Shantayanan, 1998). L'ampleur de ces problèmes est telle que beaucoup estiment que les organismes donateurs internationaux eux-mêmes devraient être restructurés et qu'il vaudrait mieux acheminer l'aide par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales, au lieu d'organismes publics. Cette restructuration n'est peut-être pas nécessaire. Il est peut-être possible d'accroître l'aide et d'accroître ses effets socio-économiques. Dans dix ans, les contribuables des Etats-Unis et d'autres pays industriels pourront peut-être se dire rétrospectivement : « Nous avons fait du bon travail. Nous avons pris la bonne décision. »

POURQUOI NOUS AVONS BESOIN DU COMPTE DU MILLENAIRE

Le Compte du millénaire a trois raisons d'être. Premièrement, il est généralement admis qu'une certaine partie de l'aide a donné des résultats extraordinaires et que, ce qui est plus important, nous pensons savoir pourquoi. Tout d'abord, l'aide ne peut être efficace que si elle s'inscrit dans un système plus général qui lui permet de fonctionner. Selon certaines analyses, ce système se résume aux éléments suivants : l'équilibre des finances publiques, une inflation faible et une ouverture sur l'extérieur, le respect du droit de propriété et des institutions publiques stables relativement préservées de la

corruption. On a actuellement tendance à penser qu'un pays qui ne peut mettre en place une véritable politique de développement a peu de chances de faire bon usage de l'aide extérieure (Burnside et Dollar, 1998).

Parallèlement à cette vue d'ensemble des mesures macroéconomiques, on s'accorde également à reconnaître que certains usages de l'aide sont inefficaces. L'aide accordée aux projets d'infrastructure matérielle fait double emploi avec ce que le secteur privé pourrait accomplir plus efficacement et donne souvent lieu à des projets prestigieux et somptueux. L'aide en nature ne diffère guère des excédents (de céréales par exemple) qu'un pays déverse dans d'autres pays. Elle nuit aux agriculteurs locaux et fausse les incitations dans le pays donateur. L'aide ne peut donner de résultats si les distorsions trouvent leur origine dans le pays donateur. Par exemple, du point de vue des finances publiques, il n'est pas bon que les contribuables américains soutiennent le prix de l'arachide en Géorgie tout en finançant l'aide aux producteurs d'arachide africains qui ne pourront exporter leurs produits à cause des subventions américaines. Il faudrait que l'égalité des chances soit un concept universel. Pour que le Compte du millénaire soit efficace, tous les pays donateurs devraient comprendre que leur engagement en faveur de l'aide à l'étranger nécessitera également des réformes nationales.

L'aide provenant de fondations favorise des intérêts individuels ou privés. C'est par exemple le cas de l'aide à l'agriculture de la fondation Kellogg, qui, en vertu de ses principes fondateurs, a été limitée aux services de vulgarisation agricole, invention américaine qui ne peut être efficacement transposée sans les écoles d'agronomie installées sur des domaines cédés par l'Etat et d'autres sources d'information technique (Schultz, 1981, p. 126). L'aide administrée par les organismes bilatéraux (ceux dont les programmes sont établis par un gouvernement et s'adressent à d'autres gouvernements) est fréquemment accordée aux pays importants sur le plan politique et pâtit des trop nombreuses contraintes imposées par le droit des pays donateurs. Ce constat est aujourd'hui largement partagé : dans ces circonstances, l'on ne peut s'attendre à ce que l'aide ait une incidence à long terme.

Troisièmement, nous pensons savoir quelle forme d'aide donne les meilleurs résultats. Si elle bénéficie à des pays qui appliquent des principes économiques et sociaux favorables, l'aide donnera des résultats. Mais la finalité de l'aide est également importante. L'aide accordée par les pouvoirs publics devrait servir à financer les services publics et les biens publics, principalement dans le

domaine de la santé et de l'enseignement publics. L'aide devrait renforcer les mesures susceptibles de résoudre les problèmes de santé dus en particulier aux maladies infectieuses, aux comportements irresponsables, aux pratiques sexuelles dangereuses, au tabagisme et à la consommation excessive d'alcool. Dans le domaine de l'enseignement, où les dépenses par élève sont trois cent fois plus élevées dans certains pays que dans d'autres, ce sont les investissements réalisés dans l'enseignement primaire, notamment en faveur des filles et dans des biens et des services aussi simples que des manuels scolaires, qui sont économiquement le plus rentables, d'après les données dont on dispose. Il y a également tout lieu de penser que les investissements effectués dans le secteur de l'enseignement entraînent une modification des comportements. Les exploitants agricoles prennent des décisions plus intelligentes face à un ensemble complexe de possibilités; de même, les familles prennent des décisions plus intelligentes en ce qui concerne le nombre d'enfants, les pratiques sanitaires et les investissements à privilégier.

Le Compte du millénaire donne ainsi à la communauté internationale la possibilité d'ouvrir un nouveau chapitre de l'aide à l'étranger. Il nous donne la possibilité de tirer les enseignements de notre expérience et de promettre de façon réaliste un monde meilleur. Quels sont donc les principaux défis que doit relever le Compte du millénaire?

A QUELS OBSTACLES SE HEURTE LE COMPTE DU MILLENAIRE ?

Le Compte du millénaire se heurte à trois problèmes. Premièrement, personne ne s'est engagé à cesser d'affecter l'aide à l'étranger en fonction d'avantages nationaux éventuels ou de considérations géopolitiques sans grand rapport avec la pauvreté. Ces problèmes sont connus, mais l'on aborde rarement les conséquences qui en découlent sur le plan organisationnel. Est-il probable que les pays donateurs cessent d'accorder une aide à l'étranger à des despotes dont ils ont besoin pour des raisons politiques? La communauté internationale est-elle prête à rationaliser le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et les banques de développement régionales afin que leurs attributions ne fassent pas double emploi?

Le deuxième problème consiste à séparer causes et effets. Bien sûr, il est logique d'accorder une aide aux pays qui entreprennent des réformes macroéconomiques, mais souvent l'aide extérieure ne suffit pas à inciter les pays à adopter les réformes politiques et sociales nécessaires.

Dans le cadre du Compte du millénaire, seule une petite fraction des pays pauvres pourra bénéficier de l'aide à l'étranger, ce qui laissera à l'écart de ce nouveau programme des centaines de millions de personnes méritantes. Sous sa forme actuelle, l'aide n'a pas pu remédier efficacement au problème de la pauvreté dans le monde. Les pays qui ne remplissent pas les conditions du Compte du millénaire doivent-ils en être exclus? En revanche, si l'aide est accordée en fonction des besoins et non de l'efficacité, n'encourage-t-on pas alors les «abus» (le risque moral)? Est-ce que les dirigeants politiques locaux adoptent des comportements économiques risqués en pensant que l'aide arrivera même malgré leurs erreurs?

Le troisième problème est propre aux secteurs de la santé et de l'enseignement. Les organismes internationaux d'aide au développement se plaisent à penser qu'ils ont identifié les aspects de l'environnement macroéconomique et des secteurs de la santé et de l'enseignement qui posent problème. Ils proposent que les pays consacrent des ressources publiques à la santé publique et non aux soins curatifs, à l'enseignement primaire et non à l'enseignement de plus haut niveau. Le problème est que ces recommandations sont depuis longtemps à l'origine de distorsions et de fiascos. Les échecs de projets et de politiques fondés sur les conseils d'organismes internationaux sont manifestes depuis les années 1960 (Bennell, 1995; Colclough, 1996). Il s'agit donc de savoir qui en porte la responsabilité? Puisque tous les projets, même ceux recevant une aide accordée sous forme de dons, doivent bénéficier aussi de financements locaux, lorsqu'un projet échoue à cause des erreurs d'un organisme d'aide au développement, le pays en question récupère-t-il l'argent qu'il a versé? Existe-t-il un tribunal auprès duquel un pays pourrait réclamer des dommages et intérêts? Au sein des organismes d'aide au développement, qui assume la responsabilité des échecs? Les supérieurs hiérarchiques sont-ils relevés de leurs fonctions lorsqu'ils sont responsables de projets peu rentables? Non.

CONCLUSION

L'élaboration de stratégies sectorielles efficaces passe par trois réformes. Premièrement, les organismes internationaux de développement doivent faire en sorte que les pays en développement aient davantage accès aux données relatives à l'enseignement et à la santé. A l'heure actuelle, les mécanismes de collecte et de contrôle de la qualité des données sont tout à fait inadéquats, et les pays en développement en subissent les conséquences négatives à long terme. Le fait que les Etats-Unis ont annoncé leur

intention de devenir de nouveau membre de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le rôle de premier plan qu'ils jouent dans certains secteurs de l'enseignement leur donnent une excellente occasion de montrer l'exemple. Il est vrai que les Etats-Unis se heurtent à des problèmes importants dans le secteur de l'enseignement, mais il est vrai aussi que certains aspects positifs du système éducatif américain peuvent être très utiles à d'autres pays. Il s'agit par exemple de la façon dont les Etats-Unis parviennent à intégrer (par l'intermédiaire de commissions scolaires et d'autres mécanismes de recherche d'un consensus) les intérêts de divers groupes ethniques au sein de programmes scolaires consensuels. A n'en pas douter, une partie des nouvelles ressources du Compte du millénaire doit servir à aider les pays pauvres à améliorer la qualité de l'enseignement et la santé publique.

Deuxièmement, les pays doivent eux-mêmes décider du type de projets éducatifs et sanitaires dans lesquels ils souhaitent investir, et leur choix ne devrait pas dépendre des sources de financement (Alexander, 2001). La recherche fondamentale, l'enseignement supérieur de troisième cycle, les nouveaux produits pharmaceutiques, l'enseignement gratuit et les soins de santé gratuits devraient constituer des usages légitimes de l'aide extérieure. Si un pays est suffisamment courageux et prévoyant pour mettre de l'ordre dans sa politique macroéconomique et pour instaurer des institutions démocratiques, la décision d'investir ou non dans une université ne devrait pas faire l'objet d'un contrôle extérieur excessif. Il faudrait à cette fin que les organismes internationaux cessent d'assortir de conditions sectorielles l'octroi d'une aide dans le domaine de l'enseignement et de la santé publics. Mais peut-on véritablement s'attendre à ce que les organismes internationaux de développement s'abstiennent d'imposer des conditions portant sur la politique sectorielle tout en imposant des conditions plus strictes dans le domaine de la politique macro-économique?

Bon nombre des distorsions (c'est-à-dire des erreurs) provenant des organismes d'aide au développement dans le domaine de la santé et de l'enseignement tiennent au fait qu'il existe en pratique un monopole dans le secteur de l'aide au développement. Ce sont les mêmes organismes qui détiennent à la fois les ressources nécessaires aux analyses (menant à l'élaboration de politiques sectorielles) et les ressources nécessaires au financement des projets de développement. Aucun avocat n'est commis d'office à la défense des pays pauvres. Ces

derniers ne disposent pas des outils analytiques permettant de s'opposer à des données qui semblent relever (à première vue, du moins) de sciences sociales incontestables. Par conséquent, les pays pauvres ne peuvent choisir en toute connaissance de cause leurs propres stratégies et risquent de se conformer à des principes auxquels ils n'adhèrent pas et que l'organisme d'aide au développement peut d'ailleurs modifier par la suite.

Il existe trois façons de remédier efficacement à ce monopole des politiques et des programmes :

- en transférant aux pays en développement les ressources nécessaires à l'analyse des politiques et en leur permettant de décider sur quoi porteront les analyses et qui sera chargé (à l'issue d'appels d'offre ouverts à tous) de les réaliser ;
- en laissant à la Banque mondiale le soin de financer les analyses de politiques, mais en chargeant les banques de développement régionales de prendre les décisions opérationnelles relatives à l'affectation des fonds ;
- en confiant l'élaboration des politiques sanitaires et éducatives à des institutions spécialisées des Nations Unies (comme l'UNESCO et l'Organisation mondiale de la santé) et non aux organismes qui financent les projets.

Troisièmement, la suppression des conditions sectorielles ne signifie pas que la communauté internationale n'a pas le droit de s'interroger sur la finalité de l'enseignement. En autorisant l'affectation d'une aide aussi importante au secteur de l'enseignement, les bailleurs de fonds doivent savoir que les établissements scolaires et le système éducatif peuvent servir à des fins répréhensibles aussi bien qu'à des fins louables. Aucun pays ne devrait plus pouvoir financer un système éducatif qui exacerbe les tensions sociales internes et qui menace la sécurité politique internationale. Nous devons reconnaître que, dans la mesure où ils sont à l'origine de tensions internationales, les programmes scolaires qui incitent à la haine relèvent de politiques condamnables qui mènent à des mouvements soudains de réfugiés, à des actes de génocide et à l'esclavage. Les organismes internationaux sont investis de la responsabilité de suivre l'évolution de la situation, de donner suite aux revendications et de recommander des solutions à ces autres problèmes. Par l'intermédiaire peut-être de CIVITAS et d'autres associations internationales œuvrant dans le domaine de l'instruction civique, les organismes internationaux doivent assumer leurs

responsabilités face aux dangers que constitue pour la cohésion sociale l'enseignement à caractère extrémiste.

Il est vrai que parmi les différentes dimensions du capital humain, nous nous sommes jusqu'ici intéressés avant tout aux compétences et aux technologies, mesurées par les variations de la productivité marginale. Mais il ne faut pas oublier que le premier objectif de l'enseignement public est de promouvoir la cohésion sociale et que le succès de ce nouveau Compte du millénaire dépendra principalement non pas de l'amélioration du niveau des élèves en mathématiques et en sciences, mais d'une meilleure compréhension des conditions nécessaires à la stabilité et à la paix internationales. Les organismes internationaux peuvent-ils adopter ces finalités de l'aide à l'étranger qui sont légitimes, mais qui n'ont pas encore été confirmées par l'expérience? Non s'ils n'entreprennent pas les réformes suggérées dans le présent article. □

Alexander, Nancy C. "Paying for Education: How the World Bank and the International Monetary Fund Influence Education in Developing Countries." *Peabody Journal of Education*, Nos. 3 and 4, 2001, pp. 285 - 339.

Bennell, Paul. "Using and Abusing Rates of Return: A Critique of the World Bank's 1995 Education Sector Review." *International Journal of Education Development*, No. 16, 1996, pp. 235 - 48.

Burnside, Craig and David Dollar. *Aid, The Incentive Regime and Poverty Reduction*. Washington D.C.: World Bank, 1998.

Colclough, Christopher. "Education and the Market: Which Parts of the Neo-liberal Solution Are Correct." *World Development*, No. 24, 1996, pp. 589 - 610.

Dollar, David and Lant Pritchett. *Assessing Aid: What Works and What Doesn't and Why*. Washington D.C.: World Bank, 1998.

International Financial Institutions Advisory Commission. *The Meltzer Commission Report*. Washington D.C.: US Government Printing Office, 2000.

Schultz, T.W. *Investing In People: The Economics of Population Quality*. Berkeley, CA: University of California Press, 1981.

Shantayanan, Swaroop. *The Implications of Foreign Aid Fungibility for Development Assistance*. Washington D.C.: World Bank, 1998.

World Bank. *Global Economic Prospects and the Developing Countries*. Washington D.C.: World Bank, 1996.

Note: les opinions exprimées dans le présent article ne reflètent pas nécessairement les vues ou la ligne d'action du département d'Etat des Etats-Unis.

□ LA MISE EN ŒUVRE DU COMPTE DU MILLENAIRE

LA MAISON-BLANCHE
DOCUMENT DE REFERENCE
5 février 2003

LA MISE EN ŒUVRE DU COMPTE DU MILLENAIRE

HISTORIQUE

Ce document de référence présente les modalités d'application du Compte du millénaire («Millennium Challenge Account» ou MCA), telles que les conçoit le gouvernement des Etats-Unis. Conformément à la décision du président, le MCA sera confié à un organisme public, dit Société du millénaire, dont le conseil d'administration sera composé de hauts responsables du gouvernement; son président-directeur général sera nommé par le président, sous réserve de l'approbation du Sénat.

Le MCA témoigne d'une nouvelle conception de l'aide au développement. Le mode de sélection des pays bénéficiaires fait fond sur des travaux récents qui mettent en lumière le rôle des politiques et des institutions de tout pays dans son développement (1). De même, dans le souci d'assurer une aide efficace au développement, la mise en œuvre des programmes du MCA reposera sur le triple principe de l'engagement de la responsabilité de chaque pays bénéficiaire, du contrôle financier et de l'obligation de rendre compte des résultats obtenus. Ces principes seront consignés dans des contrats qui seront conclus entre les pays bénéficiaires et la Société du millénaire.

PLEINS FEUX SUR LA CROISSANCE

Le MCA a pour objectif de faire reculer la pauvreté en redressant considérablement la trajectoire de croissance des pays bénéficiaires. Dès lors, il y a lieu de mettre l'accent sur les investissements propres à renforcer le potentiel de productivité de la population et des entreprises du pays et à faciliter l'intégration de son économie aux marchés mondiaux des produits et des capitaux. Il s'agit donc de privilégier les domaines suivants :

- le développement agricole,
- l'enseignement,
- la création d'entreprises et le développement du secteur privé,
- la gouvernance,
- la santé,
- les capacités en matière de commerce et d'investissement.

DE VRAIS PARTENARIATS

Le MCA ouvre un nouveau chapitre des relations entre bailleurs de fonds et bénéficiaires. L'exécution de ses programmes, qui reposera sur un partenariat véritable entre les Etats-Unis et les pays admissibles, relèvera d'organisations non gouvernementales et du secteur privé, en sus d'organismes publics. Le MCA s'emploiera à mobiliser au sein des pays bénéficiaires une vaste coalition en faveur des investissements propices au développement. Dans tout pays bénéficiaire, chaque programme MCA devra, à la suite de consultations transparentes, tenir compte des intérêts du secteur public, du secteur privé, de la société civile et des autres partenaires donateurs et conférer un caractère inclusif aux discussions entre le pays et le MCA. Lors de l'élaboration d'un contrat MCA, nous partirons du principe que le pays bénéficiaire saura tenir compte de son document de stratégie de réduction de la pauvreté ou de tout autre plan de développement.

Le pays bénéficiaire sera tenu :

- de garantir la participation sans entrave du secteur privé et de la société civile dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution du contrat MCA;
- d'assurer la coordination entre le MCA et les autres bailleurs de fonds de façon à maximiser les possibilités de développement et à éviter les mesures qui se chevauchent ou qui font double emploi;
- de mettre en place un processus transparent et impartial en vue de cerner les activités les plus prometteuses à l'appui des objectifs du MCA;
- de rendre publics les termes du contrat et de faire clairement comprendre que les intervenants au sein du pays seront tenus responsables de leurs résultats tant par la population visée que par le MCA;

- enfin, de procéder au suivi et à l'évaluation des activités nécessaires à la réalisation des objectifs énoncés dans le contrat MCA, conformément aux critères fixés.

Le gouvernement des Etats-Unis sera tenu :

- de fournir une assistance technique afin d'aider les pays à établir des données crédibles de référence et à se doter des moyens nécessaires pour recueillir des données ainsi qu'à renforcer leur responsabilisation en matière de dépenses publiques, de gestion et de contrôle financier ;
- de remettre les fonds aux responsables des activités du MCA dans le souci d'une efficacité maximale ;
- enfin, d'évaluer les progrès obtenus en qui concerne la réalisation des objectifs, conformément aux critères fixés.

LES CONTRATS DU MCA

Chaque pays admissible négociera et signera avec la Société du millénaire un contrat qui sera rendu public. A l'instar d'un plan d'entreprise, ce contrat définira un petit nombre d'objectifs essentiels et les moyens de les atteindre. Tout contrat comportera les éléments ci-après :

- un nombre limité d'objectifs mesurables et clairs,
- un échéancier,
- des activités précises et des mesures intermédiaires nécessaires à la réalisation des objectifs arrêtés,
- une liste de critères de réalisation concrets et mesurables à l'appui de l'évaluation des progrès,
- des données initiales, pour faciliter la comparaison avec les progrès réalisés, ou une stratégie visant la collecte de ce genre de données, le cas échéant,
- des critères précis pour mesurer les progrès accomplis en matière de budgétisation, de suivi des dépenses et de contrôle financier (vérification des comptes, transparence, etc.),
- des mécanismes capables d'assurer la pérennité des résultats obtenus,
- enfin, les conditions auxquelles le contrat serait résilié ou modifié.

L'EVALUATION ET L'APPROBATION DES CONTRATS

L'admissibilité d'un pays au MCA ne garantit pas le financement automatique de tous les aspects du contrat qu'il proposerait. Les propositions de contrat feront l'objet d'une évaluation :

- par des équipes sectorielles composées de responsables du gouvernement des Etats-Unis et, le cas échéant, de spécialistes indépendants,
- ainsi que par une équipe-pays composée de responsables

du gouvernement des Etats-Unis et, le cas échéant, de spécialistes indépendants.

Le MCA mettra tout en œuvre pour aider les pays sélectionnés à obtenir l'assistance technique dont ils ont besoin en vue de garantir la conformité de leurs propositions de contrat aux normes rigoureuses d'analyse, condition nécessaire à la faisabilité de leurs stratégies et à leur application efficace. C'est au conseil d'administration du MCA qu'il appartiendra de prendre la décision finale.

LE SUIVI ET L'EVALUATION DES RESULTATS

Le suivi et l'évaluation des résultats, éléments indissociables de l'obligation de rendre des comptes, feront partie intégrante de toute activité appuyée par l'aide financière du MCA. Ces tâches seront confiées à la structure administrative du MCA ou à des agents contractuels. Pour faciliter le suivi, il est essentiel que tout contrat signé contienne des données initiales à partir desquelles les progrès pourront être mesurés ou, le cas échéant, une stratégie claire visant à permettre la collecte de données initiales avant la mise en chantier des activités stipulées dans le contrat. En outre, tout contrat devra préciser les critères de réalisation nécessaires à l'évaluation régulière des progrès ainsi que les mesures correctives susceptibles d'être imposées pour maintenir le programme sur la bonne voie. Toutes les évaluations, au même titre que les termes du contrat, seront rendues publiques aux Etats-Unis et dans le pays bénéficiaire.

Plusieurs types d'activités feront l'objet d'un suivi :

- responsabilité financière et justification de l'emploi de l'aide,
- vérification des comptes afin de veiller à ce que les données déclarées par les pays bénéficiaires soient exactes et complètes,
- données budgétaires globales visant à montrer clairement que les pays bénéficiaires mettent à profit les ressources du MCA en association avec leurs ressources intérieures et d'autres flux d'aide au développement, à l'appui des résultats recherchés et des priorités arrêtées,
- critères de réalisation précis destinés à mesurer les progrès enregistrés à la lumière des objectifs visés,
- enfin, maintien de l'attachement du pays aux critères d'admissibilité au MCA.

Le suivi sera assuré :

- par des agents contractuels indépendants spécialisés dans la vérification des comptes ou par des spécialistes de la Société du millénaire pour tout ce qui touche à

l'obligation financière de rendre des comptes, à l'exactitude des données, aux allocations budgétaires par pays et aux critères de réalisation ;

- ainsi que par le conseil d'administration du MCA, chargé de vérifier la conformité aux critères de sélection.

LA DUREE ET LA PERENNITE DES CONTRATS

Les contrats de financement des activités relevant du MCA auront une durée limitée et ils prévoiront un examen de mi-parcours. Des « clauses d'incitation » visant à stimuler les résultats pourront y figurer.

Toutes les activités entreprises dans le cadre du MCA devront se poursuivre après l'expiration du contrat. Il appartiendra aux bénéficiaires d'expliquer comment ils compteront financer les charges récurrentes, le cas échéant.

LA RESILIATION DES CONTRATS

Le financement des programmes sera maintenu conformément aux termes du contrat, sous réserve du vote par le Congrès des crédits budgétaires nécessaires et du respect des conditions énoncées en rapport avec les critères de réalisation. Le financement d'un contrat pourra être révisé à la baisse, voire entièrement supprimé en cas :

- de non-respect des normes financières ou relatives à l'obligation de rendre des comptes,
- ou de non-respect des critères de réalisation.

Les pays bénéficiaires pourront être radiés de la liste du MCA pour les raisons suivantes :

- dérogation aux critères de sélection, laquelle se manifesterait par la dégradation en termes absolus du climat dans lequel la politique est élaborée, qu'il s'agisse de l'obligation de gouverner avec justice, d'investir dans le domaine social ou de promouvoir la liberté économique,
- ou changements matériels des conditions à même de compromettre les perspectives de développement (coups d'Etat, par exemple). □

(1) Voir la fiche analytique de la Maison-Blanche sur le Compte du millénaire, en date du 25 novembre 2002.

❑ LE COMPTE DU MILLENAIRE

LA MAISON-BLANCHE
FICHE ANALYTIQUE
25 novembre 2002

LE COMPTE DU MILLENAIRE

«Nous devons lier une plus grande partie de l'aide aux réformes dans les domaines politique, juridique et économique. En insistant sur la nécessité d'entreprendre des réformes, nous faisons preuve de compassion. Les Etats-Unis donneront l'exemple. J'ai proposé une augmentation de 50 % de notre aide au développement au cours des trois prochaines années budgétaires, ce qui représentera finalement une augmentation de 5 milliards de dollars par an par rapport à l'aide actuelle.

Ces nouveaux crédits seront affectés à un nouveau Compte du millénaire, destiné à financer des projets dans des pays qui gouvernent avec justice, qui investissent dans le domaine social et qui encouragent la liberté dans le domaine économique.»

Le président George Bush, Monterrey (Mexique), le 22 mars 2002

HISTORIQUE

Lors du discours qu'il a prononcé le 14 mars 2002 à la Banque interaméricaine de développement, le président Bush a proposé «un nouveau contrat en faveur du développement mondial» prévoyant de nouvelles responsabilités tant pour les pays riches que pour les pays pauvres. «L'augmentation de l'aide des pays industriels, a-t-il dit, doit être liée à une plus grande prise en charge par les pays en développement.» Le président s'est engagé à faire en sorte que les Etats-Unis donnent l'exemple et qu'ils augmentent leur aide au développement de 50 % au cours des trois prochaines années, ce qui représentera une augmentation annuelle de 5 milliards de dollars dès l'année budgétaire 2006. Ces nouveaux crédits budgétaires seront affectés à un nouveau Compte du millénaire. Etant donné que la mise en œuvre d'une politique judicieuse est une condition essentielle du développement, le président a annoncé que le Compte du millénaire serait réservé au financement de «projets dans les pays qui gouvernent avec justice, qui investissent dans le domaine social et qui encouragent la liberté dans le domaine économique».

LE FONCTIONNEMENT

Le Compte du millénaire sera géré par un nouvel organisme public, la Société du millénaire («Millennium Challenge Corporation»), destiné à encourager des stratégies novatrices et à garantir la vérification de résultats mesurables.

- Cet organisme sera doté d'un conseil d'administration composé de hauts responsables du gouvernement. Le secrétaire d'Etat sera le président du conseil d'administration.
- Le président-directeur général du nouvel organisme sera nommé par le président, et sa nomination devra être entérinée par le Sénat.
- Le personnel sera issu de divers organismes publics et privés et sera nommé pour une durée déterminée.
- Le nouvel organisme sera doté de pouvoirs de manière à ce qu'il puisse faire preuve d'une grande souplesse et d'une grande efficacité lors de la conclusion des contrats, de la mise en œuvre des programmes et de la gestion du personnel.

LES PAYS ADMISSIBLES

Les crédits budgétaires destinés au Compte du millénaire augmenteront au cours d'une période de trois ans pour passer à 5 milliards de dollars par an pendant l'année budgétaire 2006. Le nombre de pays admissibles pour obtenir une aide augmentera aussi au cours de cette période.

- Pendant l'année budgétaire 2004, qui sera la première année de fonctionnement de ce compte, les pays qui peuvent emprunter auprès de l'Association internationale de développement (IDA) et qui ont un revenu par habitant inférieur à 1 435 dollars (la limite fixée par l'IDA) seront considérés.
- Pendant l'année budgétaire 2005, tous les pays dont le revenu par habitant est inférieur à 1 435 dollars seront considérés.
- Pendant l'année budgétaire 2006, tous les pays dont le revenu par habitant est inférieur à 2 975 dollars (la limite fixée par la Banque mondiale pour les pays à revenu moyen de la tranche inférieure) seront admissibles.

- L'admissibilité des pays sera examinée par le conseil d'administration.
- Les pays qui, selon la loi américaine, ne peuvent pas recevoir d'aide ne seront pas admissibles.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Dans le discours qu'il a prononcé le 14 mars, le président Bush a indiqué que les pays seraient sélectionnés en fonction d'un «ensemble de critères clairs, concrets et objectifs» appliqués d'une manière stricte et équitable. Le Compte du millénaire, a-t-il dit, «récompensera les pays qui mettent fin à la corruption, qui respectent les droits de l'homme et qui instaurent l'Etat de droit (...) qui investissent dans les domaines de la santé et de l'enseignement (...) qui libéralisent leur économie et qui appliquent une politique budgétaire judicieuse, les pays où il est possible de créer une petite entreprise et de la gérer sans avoir à faire face à de lourdes formalités administratives et à la corruption».

Choisis à cause de la qualité et de l'objectivité relatives de leurs données, de leur application à un grand nombre de pays et de la corrélation qu'ils établissent entre la croissance et la réduction de la pauvreté, les seize indicateurs suivants (leur source est indiquée entre parenthèses) serviront à évaluer les résultats au niveau national en ce qui concerne le fait de gouverner avec justice, d'investir dans le domaine social et d'encourager la liberté dans le domaine économique.

Gouverner avec justice

- Libertés publiques («Freedom House»)
- Droits politiques («Freedom House»)
- Voix au chapitre et reddition de comptes (Institut de la Banque mondiale)
- Efficacité du gouvernement (Institut de la Banque mondiale)
- Etat de droit (Institut de la Banque mondiale)
- Lutte contre la corruption (Institut de la Banque mondiale)

Investir dans le domaine social

- Dépenses publiques consacrées à l'enseignement primaire public en tant que pourcentage du PIB (Banque mondiale et sources nationales)
- Pourcentage des élèves qui terminent leurs études primaires (Banque mondiale et sources nationales)
- Dépenses publiques consacrées à la santé en tant que pourcentage du PIB (Banque mondiale et sources

nationales)

- Pourcentage des enfants vaccinés contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la rougeole (Banque mondiale, ONU et sources nationales)

Encourager la liberté dans le domaine économique

- Notation du pays («Institutional Investor Magazine»)
- Inflation (Fonds monétaire international)
- Déficit budgétaire au cours des trois dernières années (Fonds monétaire international et sources nationales)
- Politique commerciale (Fondation Heritage)
- Qualité de la réglementation (Institut de la Banque mondiale)
- Nombre de jours nécessaires pour créer une entreprise (Banque mondiale)

L'EVALUATION DES RESULTATS

Les indicateurs serviront à sélectionner les pays qui obtiennent les meilleurs résultats. Etant donné qu'un classement reposant sur l'addition des notes de tous les seize indicateurs risquerait de permettre que des résultats exceptionnels dans certains domaines l'emportent sur des résultats très mauvais dans d'autres, les pays ne seront classés parmi ceux qui obtiennent les meilleurs résultats que si leurs résultats sont bons dans les trois grands domaines indiqués ci-dessus.

Il s'ensuit que, pour figurer parmi les pays qui obtiennent les meilleurs résultats, un pays devra obtenir une note supérieure à la médiane pour la moitié des indicateurs dans chacun des trois grands domaines (à l'exception de l'inflation, qui doit être inférieure à 20 % par an).

Du fait qu'il y a une corrélation entre les notes et le revenu par habitant, on établira des classements distincts pour les pays dont le revenu par habitant est inférieur à 1 435 dollars et ceux dont le revenu par habitant se situe entre 1 435 dollars et 2 975 dollars.

Cette méthode :

- garantit que les pays prennent bien des mesures dans les trois grands domaines,
- permet aux pays de définir précisément les domaines où il leur est nécessaire d'apporter des améliorations,
- enfin, limite le biais à l'encontre des pays à faible revenu.

Le Compte du millénaire est destiné à mettre à la disposition de certains pays de nouvelles ressources financières importantes. Vu cet objectif et le lien qui existe entre la responsabilité financière et la réussite, les pays dont l'indicateur de corruption sera inférieur à la médiane ne seront pas admissibles en l'absence de modifications de leur situation.

LA SELECTION DEFINITIVE

Le classement parmi les pays qui obtiennent les meilleurs résultats ne garantira pas l'obtention de l'aide financière du Compte du millénaire. Il se peut qu'il y ait des lacunes ou des retards dans les données ou encore des tendances dont les données ne tiennent pas compte qui puissent être essentiels à l'évaluation des résultats. Le conseil d'administration du Compte du millénaire soumettra sa recommandation au président et ce faisant il sera :

- guidé par les résultats des pays évalués en fonction des indicateurs,
- habilité à tenir compte des lacunes, des retards, des tendances ou d'autres informations essentielles liées à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté,
- encouragé à sélectionner, au titre d'une aide spéciale de transition, un petit nombre de pays qui ont manqué de peu de figurer sur la liste des pays dont les résultats sont les meilleurs. Il sera possible de leur accorder une aide au développement ordinaire en vue d'améliorer leurs chances pour les prochaines sélections. □

❑ MISE A JOUR: LE COMPTE DU MILLENAIRE

AGENCE AMERICAINE POUR LE
DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
FICHE ANALYTIQUE
3 juin 2002

MISE A JOUR: LE COMPTE DU MILLENAIRE

Le 14 mars 2002, le président George W. Bush a annoncé que les Etats-Unis augmenteraient leur aide publique au développement de 50 % au cours des trois prochaines années, ce qui se traduirait à partir de cette troisième année, soit l'année budgétaire 2006, par une augmentation annuelle de 5 milliards de dollars par rapport au montant actuel de cette aide. Ces crédits supplémentaires seront affectés à un nouveau Compte du millénaire («Millenium Challenge Account» ou MCA) qui financera des programmes visant à aider les pays en développement à améliorer leur économie ainsi qu'à relever le niveau de vie de leur population. Le Compte du millénaire vise à récompenser les mesures salutaires qui auront été prises en faveur de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté.

LA SUBORDINATION DE L'AIDE A UNE POLITIQUE JUDICIEUSE

Le Compte du millénaire se fonde sur le principe selon lequel l'aide au développement économique ne peut avoir de bons résultats que si elle est liée à l'application d'une politique judicieuse par les pays bénéficiaires. En effet, dans le cadre d'une politique judicieuse, chaque dollar d'aide attire deux dollars de capitaux privés. En revanche, dans les pays qui appliquent une politique malavisée, l'aide risque même de nuire aux populations dont elle est censée améliorer les conditions de vie, en évinçant les investissements du secteur privé et en favorisant la poursuite d'une politique peu judicieuse.

Les ressources du Compte du millénaire seront distribuées aux pays en développement qui auront montré leur ferme attachement aux principes suivants :

- **Une bonne gouvernance.** La lutte contre la corruption, la défense des droits de l'homme et le respect de l'Etat de droit sont des conditions essentielles d'un développement durable.

- **La santé et l'instruction de la population.**

Les investissements réalisés dans les domaines de l'enseignement, de la santé et de la vaccination déboucheront sur une société composée de citoyens en bonne santé et bien instruits qui deviendront à leur tour les agents du développement.

- **Une politique économique judicieuse qui met l'accent sur la promotion de l'entreprise et sur l'esprit d'entreprise.** L'ouverture des marchés, l'adoption d'une politique budgétaire soutenable à long terme et la promotion vigoureuse du développement fourniront l'élan nécessaire à l'essor de l'esprit d'entreprise et de la créativité, gages d'une croissance et d'une prospérité durables.

LES PRINCIPES DIRECTEURS DU COMPTE DU MILLENAIRE

Afin que les aides versées par le Compte du millénaire favorisent la croissance et qu'elles fassent reculer la pauvreté dans les pays en développement, les fonds seront décaissés suivant les principes directeurs ci-après :

- Le choix des pays sera fonction de leur potentiel de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Tous les pays sélectionnés auront fait la preuve de leur attachement à une politique judicieuse dans les domaines précités.

- L'aide sera accordée sous forme de dons. Là où cela sera approprié, les programmes financés par ces dons seront coordonnés avec les programmes en cours et stimuleront d'autres flux de financement, tant à l'intérieur du pays bénéficiaire qu'en provenance d'autres donateurs privés, bilatéraux et multilatéraux.

- Les pays bénéficiaires seront invités à conférer activement avec les Etats-Unis en vue de l'élaboration des utilisations qui seront faites des fonds, grâce à un mécanisme de participation qui impliquera les responsables élus fédéraux et locaux, la société civile et les partenaires du développement.

- Les priorités du développement, les besoins d'investissement et le potentiel de croissance des pays

désignés détermineront la manière dont les fonds seront affectés.

- Partout où cela sera possible, le Compte du millénaire cherchera à élargir les partenariats au développement en englobant de nouveaux partenaires tels que des entreprises privées, le gouvernement central, des collectivités locales, des universités américaines et locales, des fondations et des organisations non gouvernementales tant internationales que locales.
- La capacité de mettre en place des dispositifs de collecte de données et de suivi continu de l'état d'avancement des projets sera un élément important du Compte du millénaire et fera partie intégrante de son application.

L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT BUSH EN FAVEUR DU MONDE EN DEVELOPPEMENT

Les Etats-Unis sont régulièrement en tête du classement mondial en matière d'aide bilatérale aux pays en développement. Si un grand nombre de donateurs fournissent à ces derniers une aide économique, les Etats-Unis leur accordent des ressources en vue de renforcer leur sécurité et de favoriser leur sa croissance économique. Le montant des crédits votés à ce titre par le Congrès des Etats-Unis pour l'année budgétaire 2002 était de 17,1 milliards de dollars.

DONNEES DE BASE

- Les Etats-Unis sont le premier pays du monde sur le plan de l'aide humanitaire et de l'aide alimentaire ; ils y ont consacré plus de 2,5 milliards de dollars en 2001.
- Les Etats-Unis sont le premier pays importateur mondial de marchandises en provenance du tiers monde. Ces importations se sont élevées à 449 milliards de dollars en 2001, montant huit fois supérieur au total mondial de l'aide publique au développement, tous donateurs confondus.
- Les Etats-Unis sont la première source de capitaux privés à destination des pays en développement, soit en moyenne 36 milliards de dollars par an entre 1997 et 2000.
- Les Etats-Unis sont la première source mondiale de dons caritatifs aux pays en développement, soit 4 milliards de dollars en 2000.

Par ailleurs, les Etats-Unis sont le premier fournisseur mondial d'aide publique au développement : en 2001, leur aide au développement s'est montée à 11 milliards de dollars, et elle devrait s'accroître considérablement en 2003 par rapport à son niveau de 2001 dans certains secteurs essentiels, dont les suivants :

- VIH/sida : 54 %
- Enseignement primaire : 50 %
- Commerce et investissements : 38 %
- Agriculture : 38 %

Le poste «Aide au développement» de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) devrait augmenter globalement de 22 % de 2001 à 2003, et encore plus pour certaines régions clés :

- Afrique : 30 %
- Asie et Proche-Orient : 39 %
- Amérique latine et Caraïbes : 29 %

Les Etats-Unis sont le pays qui contribue le plus au budget des banques multilatérales de développement. Le projet de budget du gouvernement Bush pour l'année budgétaire 2003 prévoit plus de 1,4 milliard de dollars pour ces banques et comprend des augmentations sensibles pour l'Association internationale de développement (IDA) et pour le Fonds africain de développement.

Le Compte du millénaire viendra en supplément de ces contributions ; il ne les remplacera pas. □

SOURCES D'INFORMATION

SITES INTERNET

GOVERNEMENT DES ETATS-UNIS

**AGENCE AMERICAINE POUR LE
DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL**
<http://www.mca.gov>

MAISON-BLANCHE
<http://www.whitehouse.gov/infocus/developingnations/>

LIENS RELATIFS AUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

FREEDOM HOUSE
Indicateurs: libertés publiques, droits politiques
<http://www.freedomhouse.org/ratings/index.htm>

INSTITUT DE LA BANQUE MONDIALE
Indicateurs: voix au chapitre et obligation de rendre des comptes, efficacité du gouvernement, Etat de droit, lutte contre la corruption, qualité de la réglementation
<http://www.worldbank.org/wbi/governance/mca.htm>
<http://www.worldbank.org/wbi/governance/pdf/2001kkzcharts.xls>

HERITAGE FOUNDATION
Indicateur: politique commerciale
<http://www.heritage.org/research/features/index/>

INSTITUTIONAL INVESTOR MAGAZINE
Indicateur: cote de crédit des pays
Service d'abonnement:
<http://www.institutionalinvestor.com/platinum/>

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL
Indicateurs: inflation, déficit budgétaire au cours des trois dernières années
Service d'abonnement aux statistiques financières internationales: <http://ifs.apdi.net/imf/about.asp>

BANQUE MONDIALE
Indicateur: nombre de jours nécessaires pour créer une entreprise
<http://rru.worldbank.org/DoingBusiness/TopicReports/EntryRegulations.aspx>

BIBLIOGRAPHIE (EN ANGLAIS)

COMPTE DU MILLENAIRE

Aossey, Nancy A., and Mary E. McClymont. *The Millennium Challenge Account: A Policy Paper from InterAction*. Washington, D.C.: InterAction, May 24, 2002.

<http://www.interaction.org/library/millennium.html>

Birdsall, Nancy, Ruth Levine, Sarah Lucas and Sonal Shah. *On Eligibility Criteria for the Millennium Challenge Account*. Washington, D.C.: Center for Global Development, September 12, 2002.

http://www.cgdev.org/nv/MCA_criteria.pdf

Bush, George W. President *Proposes \$5 Billion Plan to Help Developing Nations*. Remarks by the President on Global Development. Washington, D.C., March 14, 2002.

<http://www.whitehouse.gov/news/releases/2002/03/20020314-7.html>

Bush, George W. *President Outlines U.S. Plan to Help World's Poor*. Remarks by the President at United Nations Financing for Development Conference. Monterrey, Mexico, March 22, 2002.

<http://www.whitehouse.gov/news/releases/2002/03/20020322-1.html>

Business Council for International Understanding (BCIU). *Business Recommendations for Administering the Millennium Challenge Account*. New York, New York: BCIU, November 18, 2002.

<http://www.bciu.org/MCA.pdf>

Catholic Relief Services (CRS). *Improving Development Effectiveness: Recommendations for the Millennium Challenge Account*. Baltimore, Maryland: CRS, June 24, 2002.

<http://www.catholicrelief.org/publications/MCA.pdf>

Clemens, Michael and Steven Radelet. *The Millennium Challenge Account: How Much is Too Much, How Long is Too Long?* Washington, D.C.: Center for Global Development, February 2003.

http://www.cgdev.org/wp/cgd_wp023.pdf

Heritage Foundation and Dow Jones & Company, Inc. *The 2003 Index of Economic Freedom*. Washington, D.C.: Heritage Foundation and Dow Jones & Company, Inc., 2003.

<http://www.heritage.org/research/features/index/>

Kaufmann, Daniel and Aart Kraay. *Governance Indicators, Aid Allocation, and the Millennium Challenge Account*. Washington, D.C.: World Bank, December 2002.

http://www.worldbank.org/wbi/governance/pdf/mca_summary.pdf

Lancaster, Carol. *The Devil is in the Details: From the Millennium Challenge Account to the Millennium Challenge Corporation*. Washington, D.C.: Center for Global Development, December 12, 2002.

http://www.cgdev.org/nv/Devil_in_the_Details.pdf

Larson, Alan. *The Millennium Challenge Account*. Statement by the Under Secretary of State for Economic, Business and Agriculture Affairs before the Senate Foreign Relations Committee. Washington, D.C., March 4, 2003.

<http://www.state.gov/e/rls/rm/2003/18185.htm>

Lerrick, Adam. *Real Relief for the World's Poor: The Millennium Challenge Corporation*. Pittsburgh, PA: Gailliot Center for Public Policy at Carnegie Mellon University, February 2003.

<http://www.house.gov/jec/imf/02-12-03.pdf>

MacCormack, Charles. *How U.S. Charities View President Bush's New Development Assistance Proposal*. Testimony by the president and CEO of Save the Children before the House International Relations Committee. Washington, D.C.: Save the Children, March 6, 2003.

http://www.savethechildren.org/mac_statement_redirect.shtml

McClymont, Mary. *The Millennium Challenge Account: A New Way to Aid*. Testimony by the president and CEO of InterAction before the Senate Foreign Relations Committee. Washington, D.C.: InterAction, March 4, 2003.

<http://www.interaction.org/library/detail.php?id=1312>

Natsios, Andrew S. *Challenging Orthodoxy: Changing Perspectives on Development*. Remarks by the administrator of the U.S. Agency for International Development. London, October 21, 2002.
http://www.usaid.gov/press/spe_test/speeches/2002/sp021021.html

Natsios, Andrew S. *Millennium Challenge Account*. Testimony by the administrator of the U.S. Agency for International Development before the Senate Foreign Relations Committee. Washington, D.C., March 4, 2003.
http://www.usaid.gov/press/spe_test/testimony/2003/ty030304a.html

Nowels, Larry. *The Millennium Challenge Account: Congressional Consideration of a New Foreign Aid Initiative*. Washington D.C.: Congressional Research Service, January 3, 2003.
http://www.usaid.gov/mca/CRS_millennium_challenge_report_1-3-03.pdf

Open Society Institute (OSI). *Forging a Bipartisan Approach to the MCA Initiative*. Washington, D.C.: OSI, February 18, 2003.
<http://www.soros.org/osipc/pdf/mca.pdf>

Pasicolan, Paolo. *The Millennium Challenge Account: Creating Effective Development Assistance*. Washington, D.C.: Heritage Foundation, 2002.
http://www.heritage.org/Research/Features/agenda_millennium.cfm

Pasicolan, Paolo and Sara J. Fitzgerald. *The Millennium Challenge Account: Linking Aid With Economic Freedom*. Washington, D.C.: Heritage Foundation, October 17, 2002.
<http://www.heritage.org/Research/TradeandForeignAid/bg1602.cfm>

Radelet, Steven. *The Millennium Challenge Account*. Testimony before the Senate Foreign Relations Committee. Washington, D.C.: Center for Global Development, March 4, 2003.
<http://www.cgdev.org/nv/RadeletTestimonyMCA.pdf>

Radelet, Steven. *Qualifying for the Millennium Challenge Account*. Washington, D.C.: Center for Global Development, December 13, 2002.
http://www.cgdev.org/nv/Choosing_MCA_Countries.pdf

Radelet, Steven. "Will the Millennium Challenge Account Be Different?" *Washington Quarterly*, Spring 2003.
http://www.twq.com/03spring/docs/03spring_radelet.pdf

Schaefer, Brett D. *The Millennium Challenge Account: An Opportunity to Advance Development in Poor Nations*. Washington, D.C.: Heritage Foundation, July 12, 2002.
<http://www.heritage.org/research/tradeandforeignaid/hl753.cfm>

Schaefer, Brett D. and Aaron Schavey. *America's International Development Agenda*. Washington, D.C.: Heritage Foundation, May 6, 2002.
<http://www.heritage.org/Research/TradeandForeignAid/loader.cfm?url=/commonspot/security/getfile.cfm&PageID=5088>

Shapiro, Isaac and Nancy Birdsall. *How Does the Proposed Level of Foreign Economic Aid Under the Bush Budget Compare with Historical Levels? And What Would Be the Effects of Bush's New "Millennium Challenge Account"?* Washington, D.C.: Center for Global Development and Center on Budget and Policy Priorities, March 20, 2002.
<http://www.cbpp.org/3-14-02foreignaid.htm>

Shapiro, Isaac and David Weiner. "Still Not Enough." *Challenge*, July 1, 2002.

Taylor, John B. *Millennium Challenge Account*. Testimony by the Under Secretary of Treasury for International Affairs before the Senate Foreign Relations Committee. Washington, D.C., March 4, 2003.
<http://www.treas.gov/press/releases/js80.htm>

DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

Collier, Paul and David Dollar. *Globalization, Growth, and Poverty: Building an Inclusive World Economy*. New York, New York: World Bank and Oxford University Press, 2002.
<http://econ.worldbank.org/prr/globalization/text-2857/>

Development Assistance Committee of the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD). *U.S. Development Co-operation Review: Main Findings and Recommendations*. Paris: OECD, November 19, 2002.
<http://www.oecd.org/pdf/M00036000/M00036719.pdf>

- Dobriansky, Paula J. *The Progress and the Promise of the World Summit on Sustainable Development*. Washington, D.C.: Heritage Foundation, October 4, 2002.
<http://www.heritage.org/Research/TradeandForeignAid/leader.cfm?url=/commonspot/security/getfile.cfm&PageID=32259>
- Dollar, David and Aart Kraay. *Trade, Growth, and Poverty*. Washington, D.C.: Development Research Group, World Bank, June 2001.
http://econ.worldbank.org/files/2207_wps2615.pdf
- Dollar, David and Aart Kraay. *Growth Is Good for the Poor*. Washington, D.C.: Development Research Group, World Bank, April 2001.
http://econ.worldbank.org/files/1696_wps2587.pdf
- Dollar, David Dollar and Lant Pritchett. *Assessing Aid: What Works, What Doesn't, and Why*. New York, New York: World Bank and Oxford University Press.
<http://www.worldbank.org/research/aid/pdfs/overview.pdf>
- Easterly, William. *The Cartel of Good Intentions: Markets vs. Bureaucracy in Foreign Aid*. Washington, D.C.: Center for Global Development, March 2002 (revised April 2002.) http://www.cgdev.org/wp/cgd_wp004_rev.pdf
- Heyneman, Stephen P. "Economic Development and the International Trade in Education Reform." *Prospects*, December 1997.
- Heyneman, Stephen P. "From the Party/State to Multi-Ethnic Democracy: Education and Social Cohesion in the Europe and Central Asia Region." *Educational Evaluation and Policy Analysis*, Summer 2000.
<http://www.aera.net/pubs/eepa/abs/eepa2224.htm>
- Heyneman, Stephen P. and Sanja Todoric-Bebic. "A Renewed Sense for the Purposes of Schooling: The Challenges of Education and Social Cohesion in Asia, Africa, Latin America and Europe and Central Asia." *Prospects*, June 2000.
- King, Kenneth and Lene Buchert, eds. *Changing International Aid To Education: Global Patterns and National Contexts*. Paris: UNESCO Publishers, 1999.
- Richardson, Peter. "Corruption," *Managing Global Issues: Lessons Learned*. Washington, D.C.: Carnegie Endowment for International Peace, 2001.
- Soto, Hernando de. *The Mystery of Capital*. New York, New York: Basic Books, 2000.
- World Bank Group. *World Development Report 2000/2001: Attacking Poverty*. Washington, D.C.: World Bank, September 2000.
<http://www.worldbank.org/poverty/wdrpoverty/>
- World Bank Group. *World Development Report 2003: Sustainable Development in a Dynamic World: Transforming Institutions, Growth, and Quality of Life*. Washington, D.C.: World Bank, August 2002.
<http://econ.worldbank.org/wdr/wdr2003/>
- World Bank Group. *Poverty Reduction Strategy Sourcebook*. Washington, D.C.: World Bank, 2003.
<http://worldbank.org/poverty/strategies/sourcons.htm>

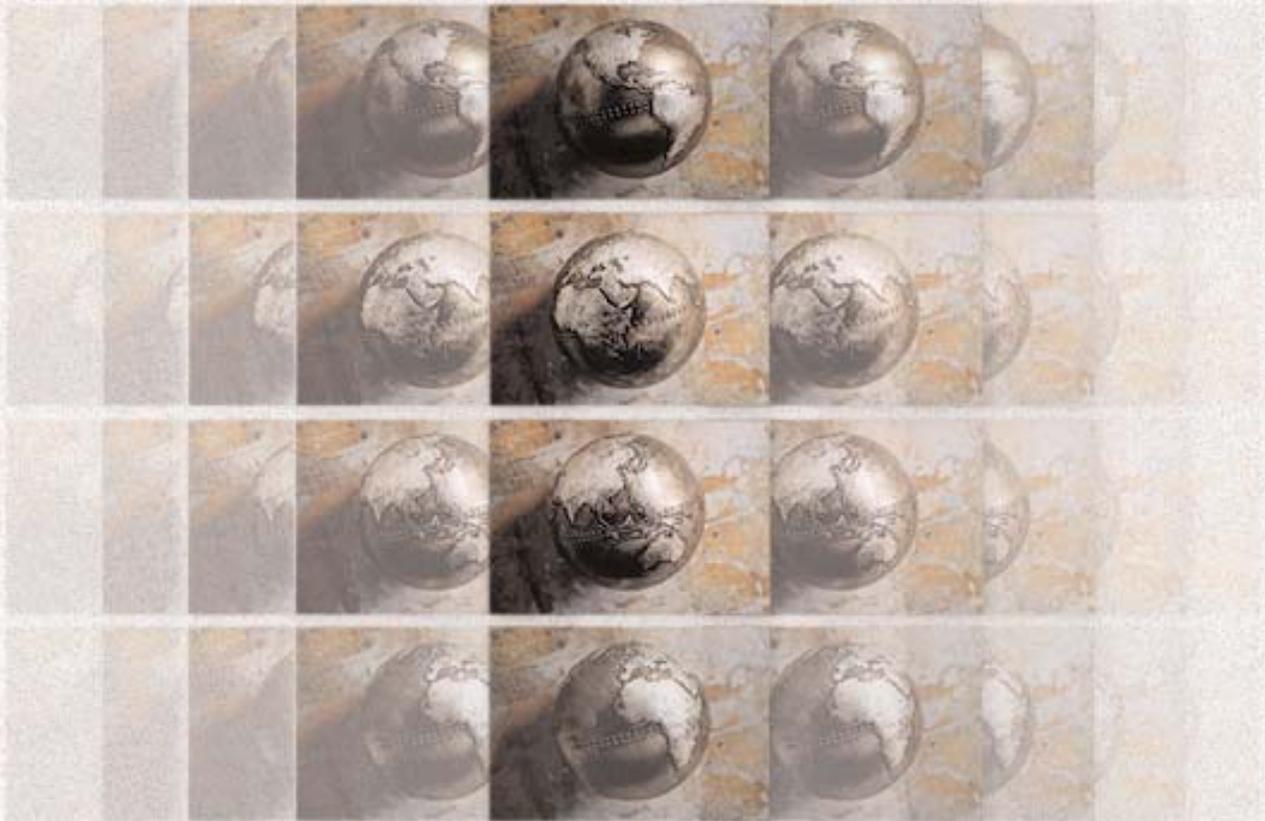
Perspectives économiques

Volume 8

Revue électronique du département d'Etat des Etats-Unis

Numéro 2

LE COMPTE DU MILLENAIRE UN NOUVEAU CONTRAT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE



— MARS 2003 —